

RAPPORT

d'acti—

—vité

2017

SOMMAIRE/

Edito de M. le Maire	3
Edito de M. le Directeur Général des Services.....	3
Les élus municipaux	4
Organigramme des services municipaux.....	7
Le Service Communication	9
Direction Générale des Services	13
Chargé de missions Secrétariat général – Développement durable.....	14
Chargé de missions Secrétariat général – Attractivité de la ville	15
Chargé de missions Prévention – Hygiène et sécurité au travail.....	16
Le Centre Socio-Culturel	17
La Police Municipale	24
Direction Générale Adjointe Ressources	27
La Direction des Finances.....	28
La Direction des Ressources Humaines	30
La Direction des Affaires Juridiques.....	32
Le service Système d'Information (SSI).....	34
Direction des Affaires Générales	37
Le service Affaires Générales	38
Le service État Civil / Population	39
Le service Cimetière.....	40
Le service Archives Municipales	41
Direction des Services Techniques, du Cadre de Vie et de l'Environnement	43
Le service des Bâtiments Communaux et de la Sécurité.....	44
Le service Espaces Verts.....	46
Le Bureau d'Études.....	47
Le service Voirie - Cadre de Vie	48
Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Renouveau Urbain	51
Le pôle Urbanisme Réglementaire – Droit des Sols.....	52
Le pôle Aménagement	54
Le pôle Renouveau Urbain.....	57
Le pôle Foncier	60
Direction du Développement Culturel	63
Le service Culturel	64
La Médiathèque	66
Le Centre de Ressources	72
Le Musée d'Art et d'Histoire.....	73
Le cinéma CITEA	79
Direction Générale Adjointe Education, Sport et Logistique	83
Le service Éducation	84
Le service des Sports	85
Le service Logistique.....	86
Le service Politique de la Ville	87
Le Centre Communal d'Action Sociale	91
Le pôle Famille et Petite Enfance	94
Le pôle Action Sociale	98
Le pôle Actions Gérontologiques	101



Alde Harmand
Maire de Toul,
Président du Centre Communal
d'Action Sociale

Rendre compte.

Voilà un enjeu fort pour une commune.

Il est vrai qu'il est complexe de communiquer sur les missions et les actions réalisées par la collectivité dans son ensemble : les domaines sont variés et les compétences nombreuses. Surtout, elles sont plus ou moins visibles par nos concitoyens !

C'est pourquoi ce rapport d'activité, dont vous vous apprêtez à lire la 2ème édition, revêt une grande importance pour rendre encore plus transparente l'action publique municipale.

Ce rapport aide ainsi à mieux appréhender la richesse des métiers de la Ville de Toul et du CCAS et l'étendue de l'action quotidienne réalisée au bénéfice des Toulousains et Toulousaines.

Nous souhaitons faire de ce document un outil lisible et facilement compréhensible pour mieux cerner le travail des agents chargés de mettre en application le programme politique de la municipalité, en faveur d'un développement attractif, solidaire et durable de Toul.

Ce travail a été significatif depuis le début du mandat en 2014. Il continue à l'être au quotidien pour relever avec efficacité les défis du monde d'aujourd'hui et de demain.



Christophe Gouteux
Directeur Général des Services

Ainsi que nous l'avons indiqué en 2017 pour le rapport 2016, le rapport d'activité des services 2017 est mis à disposition de tous en cet automne. Il en sera ainsi fait tous les ans, et il s'agit d'un engagement durable.

Ce volume constitue, outre son caractère informatif, un mode d'accessibilité des citoyens à leur service public communal. Il est aussi un élément essentiel de la transparence de l'action publique communale qui correspond, à juste titre, à une attente forte de nos concitoyens.

Ce document restitue fidèlement l'activité de l'ensemble des services de la ville. Chacun peut dès lors se forger une opinion sur la réalité du travail produit pour le bien commun. D'une lecture aisée, ce rapport doit privilégier un moment de réflexion sereine à l'abri de l'intense flux habituel d'informations électroniques pas toujours propice à un examen méthodique.

Sous le contrôle du juge administratif, les agents de la Ville mettent en œuvre les décisions du Maire et du Conseil Municipal et ils appliquent les réglementations nationales régaliennes.

Notre mission au service de l'ensemble des habitants de Toul contribue inlassablement à la promotion des valeurs républicaines devant unir la Nation : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

Je vous souhaite une lecture fructueuse de ce rapport 2017.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Alde HARMAND
Maire de Toul,
Président du Centre
Communal d'Action Sociale



Lydie LE PIOUFF
1^{ère} adjointe déléguée à l'éducation,
l'enfance et la jeunesse



Olivier HEYOB
2^{ème} adjoint délégué à
l'aménagement, aux travaux
urbains et à l'habitat



Catherine BRETELOUX
3^{ème} adjointe déléguée à la
participation, à la vie citoyenne et à
l'innovation des services publics



Gérard HOWALD
4^{ème} adjoint délégué à la vie
culturelle, aux cérémonies et
associations patriotiques



Lucette LALEVÉE
5^{ème} adjointe déléguée au
développement social et à la
qualité de vie



Christine ASSFELD-LAMAZE
6^{ème} adjointe déléguée à
l'attractivité de la ville, au
développement du commerce et
de l'artisanat



Jorge BOCANEGRA
7^{ème} adjoint délégué au
développement durable, à la
préservation des espaces naturels
et forestiers, à la mobilité et au
stationnement



Alain BOURGEOIS
8^{ème} adjoint délégué aux finances
et à l'efficacité des politiques
publiques



Fabrice DE SANTIS
9^{ème} adjoint délégué à la vie
sportive

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marie VIOT
Conseillère municipale déléguée
à la prévention, à la sécurité et à la
lutte contre les incivilités



Malika ALLOUCHI-GHAZZALE
Conseillère municipale déléguée
à la jeunesse et à la politique de
la ville



Matthieu VERGEOT
Conseiller municipal délégué à
la culture, au jumelage et à la
coopération décentralisée



Philippe GAUVIN
Conseiller municipal délégué
à l'innovation et la maîtrise
énergétique, et à la préservation
des ressources



Catherine GAY
Conseillère municipale déléguée
au logement



Mustapha ADRAYNI
Conseiller municipal délégué
au sport



Irène ERDEM
Conseillère municipale déléguée à
la jeunesse



Marie GUEGUEN
Conseillère municipale déléguée
aux personnes âgées et aux
personnes handicapées



Alain ANSTETT
Conseiller municipal délégué au
cadre de vie



Claudine CAMUS
Conseillère municipale déléguée à
l'attractivité touristique



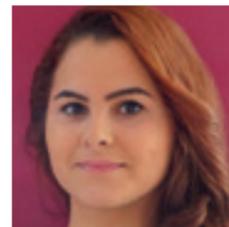
Guy SCHILLING
Conseiller municipal délégué
à l'entretien des bâtiments
communaux et au cimetière



Fatima EZAROIL
Conseillère municipale déléguée à
la participation et à la participation
dans les quartiers



Patrick LUCOT
Conseiller municipal délégué à la
vie citoyenne et à la participation
dans les quartiers



Bahar DEMIRBAS
Conseillère municipale déléguée
à la santé

LES ELUS MUNICIPAUX/



Stéphanie LAGARDE
Conseillère municipale



Étienne MANGEOT
Conseiller municipal



Véronique CARRIER
Conseillère municipale



Thierry BAUER
Conseiller municipal



Daniel STEINBACH
Conseiller municipal

UNION POUR LE RENOUVEAU DE TOUL



Eliane ANDRÉ
Conseillère municipale



Pascal MATTEUDI
Conseiller municipal

ENSEMBLE POUR TOUL



Alain VIGNERON
Conseiller municipal

TOUL À CŒUR



Blandine MASSENET-OZDEMIR
Conseillère municipale

NON-INSCRITS

ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX



LE SERVICE COMMUNICATION

/

LE SERVICE COMMUNICATION /



Véritable ressource au service de l'ensemble de la collectivité, le service Communication coordonne et met en œuvre la communication institutionnelle de la Ville, mais également la communication événementielle, ainsi que la communication interne.

Il est composé de 3 agents (Directrice du Cabinet et de la Communication, Chargée de Communication et Graphiste).

Ponctuellement, il est fait appel à deux agents de la collectivité pour les postes de webmaster et de photographe.

Missions

L'action du service s'appuie sur un plan de communication pluriannuel élaboré en 2015, et ajusté chaque année en fonction de l'actualité de la collectivité. Le plan est décliné autour de grands objectifs identifiés auprès des cibles internes et externes.

En interne :

- Entretenir et renforcer la motivation des agents / Améliorer l'efficacité du service public
- Sensibiliser les agents aux enjeux de la collectivité / Accompagner le changement
- Renforcer la cohésion et le fonctionnement transversal des services.

En externe :

- Améliorer la visibilité et valoriser l'actualité municipale et les projets
- Garantir le succès des événements municipaux
- Renforcer la participation

citoyenne / Garantir le bon fonctionnement de la démocratie locale

- Créer de l'intérêt pour l'avenir et une fierté d'appartenance au territoire
- Poursuivre l'amélioration de l'image de la ville à travers une démarche s'inscrivant dans l'esprit du marketing territorial
- Participer au développement de la ville en favorisant son attrait auprès des nouveaux habitants, nouvelles entreprises, touristes et visiteurs.

Sa mise en œuvre concrète est réalisée en lien étroit avec les services, en se basant sur leurs demandes (valorisation de projets, organisation d'événements...) ou à l'initiative du service communication pour répondre aux grands objectifs cités plus haut.

Chiffres-clés 2017

- 260 articles publiés sur la page Facebook et près de 2 500 abonnés

- 31 160 personnes ont visionné sur Facebook la photo des parapluies roses suspendus Porte Moselle dans le cadre de l'opération Octobre Rose

- 16 campagnes d'affichage sur le réseau 4x3m soit 240 affiches

- 22 campagnes d'affichage sur le réseau « sucettes » soit 440 affiches

- 250 messages créés et diffusés sur les panneaux lumineux

- Plus de 100 visuels créés et déclinés sur tout type de supports : affiches, flyers, brochures, encarts publicitaires, fichiers numériques (facebook, site)

- 1 guide de la saison culturelle (10500 exemplaires) et ses déclinaisons (affiches/flyers/pub/numérique) des événements programmés

- 1 guide de la saison estivale (11000 exemplaires) et ses déclinaisons (affiches/flyers/pub/numérique) des événements programmés

En 2017, le budget du service se décomposait ainsi :

- Investissement :
 - Dépenses : 50,00 €
- Fonctionnement :
 - Dépenses : 113 017,38 €, ces crédits sont essentiellement dédiés à l'impression des supports et à l'achat d'espaces publicitaires.
 - Recettes : 54,00 €

Réalisations / Faits marquants

Quelques exemples des campagnes réalisées en 2017 :



Passage du Tour de France le 4 juillet 2017



1^{ère} édition du Festival « Le Jardin du Michel » à Toul, boulevard Aristide Briand



1^{ère} édition du son et lumière « La Chambre des merveilles » sur la façade arrière de l'Hôtel de Ville depuis les jardins



Création d'un nouveau guide à destination des familles « GRANDIR A TOUL » par une stagiaire accueillie au sein du service



1^{er} numéro du rapport d'activité de la Ville de Toul portant sur l'année 2016

Chiffres-clés 2017

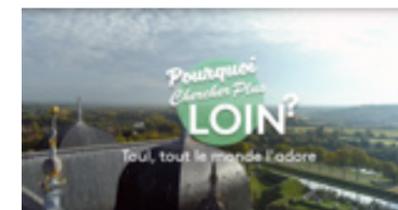
- 4 numéros du Journal municipal soit 36 000 journaux mis en page, imprimés et distribués dans les 8 400 boîtes aux lettres de la Ville

- 1 cahier du patrimoine sur la Place des Trois Evêchés (1 000 exemplaires) suite à la labellisation de la place « Architecture Contemporaine Remarquable »

- Actualisation des chemises Ville de Toul comprenant 3 modèles vert, rose et bleue

- Réédition de 1 000 cartes postales de la façade flamboyante de la Cathédrale

- Actualisation de la brochure « Jardins & Patrimoine » 2 000 exemplaires imprimés



Tournage de l'émission de France 3 « Pourquoi chercher plus loin ? », intitulée pour l'occasion « Toul, tout le monde l'adore ! ». Diffusée le 19 novembre 2017



30 ans du jumelage entre Toul et Hamm-Mitte avec le renouvellement de la charte et l'installation à Toul d'un éléphant, offert par nos amis allemands, aux couleurs des deux villes



Obtention de l'organisation du congrès des Plus Beaux Détours de France 2019. En amont, création et mise en place d'une campagne de communication « Osez l'Est Toul/Commercy » [Réalisation en interne d'une vidéo de promotion + distribution d'objets publicitaires...]

LE SERVICE COMMUNICATION/



Parcours Sur les Murs – réalisation de 2 fresques de graff, avenue des Leuques et rue Drouas



Brigitte FOSSEY en représentation à Toul dans le cadre du Festival Bach



Début de préparation de la candidature de la Ville à l'obtention de la 4^{ème} fleur du label Villes et Villages Fleuris

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES /



Instance de pilotage de l'administration municipale, la Direction Générale est composée du Directeur Général des Services et de deux Directeurs Généraux Adjointes dont chacun est également responsable d'une Direction.

Elle s'appuie aussi sur un secrétariat assuré par un agent.

La Direction Générale supervise les activités de 3 chargés de missions thématiques :

1. Développement durable
2. Attractivité de la Ville
3. Prévention - Hygiène et sécurité au travail

Deux services y sont directement rattachés : la Police Municipale et le Centre Socio-Culturel.

Il participe à l'explicitation des orientations de la Ville et à la mise en forme, avec le Maire et les Elus, de projets partagés.

Il est l'animateur de l'ensemble de la collectivité et le pivot de l'équipe de direction. Il pilote l'organisation de la Ville en cohérence avec les orientations définies préalablement.

La Direction générale traite plus particulièrement :

- L'organisation et le suivi des conseils municipaux
- La gestion dématérialisée des délibérations du Conseil municipal, des arrêtés et décisions du Maire, des marchés publics
- La téléphonie : gestion des installations, commandes de lignes téléphoniques, préparation et suivi du budget concerné
- Internet : gestion des abonnements, commandes et liquidation financière

Missions

Le Directeur Général des Services est l'interlocuteur privilégié du Maire et des Elus pour la mise en œuvre des politiques publiques et le bon fonctionnement des services.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES/

Chiffres-clés 2017

- 9 séances du Conseil Municipal
- 150 délibérations
- 115 lignes téléphoniques portables pour un budget annuel d'environ 6 000 €
- 100 lignes téléphoniques fixes pour un budget annuel de 40 000 €
- 25 abonnements internet pour un budget annuel d'environ 10 000 €
- 26 réunions de Direction

Le budget 2017 de cette Direction se décompose ainsi :

- Investissement :
Recettes : 18 518,03 €
- Fonctionnement :
Dépenses : 110 155,69 €
Recettes : 1 399,64 €

Développement Durable



Missions

Ce service compte 1 agent dont les missions se répartissent entre le développement durable et d'autres missions ponctuelles confiées en fonction des besoins de la collectivité, notamment la gestion du Festival Bach, en lien avec son directeur artistique, l'attraction de fin d'année, le Comité National d'Action Sociale (CNAS), association au service des agents de la fonction publique territoriale.

Réalisations / Faits marquants

En matière de développement durable :

- Collecte de sapins : valorisation des déchets verts – collecte en calèche
- Rucher urbain (mis en place en 2015) :
 - Suivi du rucher : maintenance, exploitation
 - Mise en place et formation du nouveau groupe de volontaires
 - Visites du rucher destinées aux associations et aux habitants

- Acquisition de matériel, notamment des combinaisons, un maturateur ...

- Représentation théâtrale (thématique : le tri sélectif) au Collège Valcourt
- Enlèvement consommables pour recyclage
- 3 actions programmées dans le cadre du Label Pavillon bleu :
 - Atelier cuisine lorraine
 - Atelier lombricomposteur
 - Atelier bibliothèque solidaire
- Suivi du site de compostage collectif de l'Hôtel de Ville
- Accompagnement d'un apprenti
- Service espaces verts : appui à l'obtention du label « commune nature »

Budget réalisé :

- 9 865,81 € dont notamment :
 - 2 500 € : prestataire pour la collecte de sapins
 - 1 500 € : convention avec Api-Est, syndicat d'apiculteurs de la région Est
 - 2 000 € : convention avec l'UNAF, union nationale des associations familiales

Autres domaines :

- Attraction de fin d'année : gestion du dossier patinoire
- CNAS : correspondante et déléguée
 - Accompagnement des agents (constitution de dossiers d'aide, de prêt, etc.)
 - Informations aux bénéficiaires
 - Suivi administratif et financier

Festival Bach :

La 8^{ème} édition du festival Bach

a été marquée par des concerts de grande qualité parmi lesquels l'académie des cuivres de Surgères, le quatuor Ludwig, Clément Saunier, Philippe Entremont, Pierre Méa, ainsi que le final de la saison par la programmation des concerts Brandebourgeois.

Le Festival s'est également ouvert au plus jeune public. Des concerts à destination des scolaires sont, en effet, organisés aux mois d'avril et mai. Cette programmation choisie et adaptée permet ainsi aux enfants des écoles maternelles et primaires de Toul de découvrir l'art musical sous un nouveau jour, de façon ludique et ambitieuse.

Le festival Bach 2017 c'est 12 concerts d'exception et une ouverture culturelle pour tous, néophytes comme mélomanes confirmés !

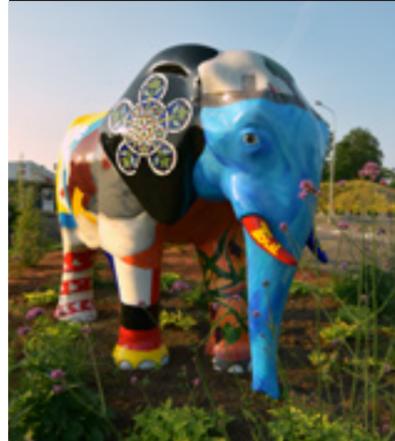
A ce titre, la chargée de mission assure :

- Le pilotage de l'ensemble du dispositif administratif en lien avec le directeur artistique du festival
- La coordination, avec les directions et services compétents, des missions relevant des questions juridiques, ressources humaines, budgétaires, financières...

Chiffres-clés 2017

- 12 concerts dans le cadre du Festival Bach
- 3 ateliers dans le cadre du Label Pavillon bleu

Attractivité de la ville



Missions

Un agent a en charge l'attractivité de la Ville.

L'Attractivité s'exprime dans le secteur de l'animation, du jumelage et pour certains rapprochements de nature interrégionale voire internationale.

Réalisations / Faits marquants

Jumelages et Relations Internationales :

• Allemagne

Le 30^{ème} anniversaire du jumelage entre Hamm-Mitte et Toul a marqué 2017.

D'abord en janvier, avec l'accueil de Peter Raszka pour les vœux du Maire de Toul, puis à Hamm-Mitte pour les vœux et une réunion de travail.

Entre temps s'organisait avec le service des espaces verts l'échange des roses de Toul et la prise en charge de l'éléphant réalisé par de jeunes allemands et offert à la ville de Toul.

Les festivités du 30^{ème} anniversaire à Toul, en mai ont été concentrées sur 2 jours, avec 46 citoyens de Hamm-Mitte à Toul

Fin mai, 20 jeunes du FC Toul ont participé au tournoi de foot international du Hammer Spielvereinigung le Pfingstturnier.

Puis, fin août, la délégation toulouise s'est rendue à Hamm pour fêter le 30^{ème} anniversaire avec le groupe du Toulinois Vincent Aubertin.

Au programme : la convention, l'inauguration du Jardin de Toul, celle de la Fête n°18 et la visite du parc animalier.

Les cyclos de Toul ont clôturé cette saison du 1 au 3 septembre : 15 athlètes ont fait le parcours soit près de 600 km à bicyclette !

• République tchèque

Un déplacement a été organisé en juin à Jaromer, dans le cadre des Journées Franco-Tchèques, en l'honneur de François Kupka.

Cette première rencontre consistait en une découverte de la ville forteresse de Jaromer-Josefov et une prise de connaissance des édiles qui souhaitent développer des rapprochements entre deux cités qui présentent bien des similitudes.

Attractivité :

• Les Nocturnes du Port de France

Des animations avec un limonaire, un p'tit air d'accordéon, et jusqu'à trente exposants de toutes sortes.

La fréquentation constatée est la suivante :

- 7 juillet : 1 008 visiteurs et 27 exposants
- 4 août : 987 visiteurs et 19 exposants
- 1^{er} septembre : 586 visiteurs et 18 exposants

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES/

Soit un total de 2 581 visiteurs avec une moyenne de plus de 850 visiteurs par soirée.

• Diabolo jazz

Diabolo jazz réunit l'ensemble des animations musicales de type « apéro swing » qui sont organisées de juin à septembre par les cafetiers, hôteliers et restaurateurs de la Ville de Toul.

La Collectivité n'est pas l'organisateur de la manifestation, la programmation étant du ressort exclusif des propriétaires ou tenanciers des débits de boissons.

La Ville favorise l'organisation de ces « apéro swing » par la mise à disposition, suivant les besoins exprimés, de matériels et mobiliers divers. Elle s'attache à dresser la liste complète des concerts programmés pour le guide de la saison estivale et veille à éviter les doublons.

En 2017 ce sont une trentaine d'animations qui se sont déroulées soit 8 de plus qu'en 2016.

• Braderies, brocantes et vide-greniers

Les vide greniers se sont déroulés, celui de Mosaïque a été annulé.

La braderie de l'association Vitrites Tuloises a été également une réussite.

• Toul Auto Rétro/Journées Européennes du patrimoine

Cette animation est un incontournable des journées du patrimoine.

Au total, 1 322 entrées ont été recensées sur l'ensemble de la journée.

Prévention - Hygiène et Sécurité au Travail



Créé à compter du deuxième semestre 2015, le service prévention-hygiène et sécurité au travail est composé d'un agent.

Le poste d'assistant de prévention nécessite de nombreuses formations obligatoires, dispensées par le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, afin de répondre aux nombreuses réglementations sur la sécurité au travail.

Missions

L'assistant de prévention, en relation directe avec le Directeur Général des Services et le Maire, a pour principales missions de :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents
- Améliorer l'environnement professionnel en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique et mentale des agents
- Faire comprendre les tenants et les aboutissants de la

prévention à l'ensemble du personnel

- Se tenir informé des obligations légales en matière de prévention et des évolutions techniques
- Proposer des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et les conditions de travail
- Participer, en collaboration avec les services, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels, avec le soutien de la DRH
- Rédiger et mettre à jour le document unique et le plan annuel de prévention
- Dispenser des conseils de prévention et d'ergonomie auprès des agents sur leurs lieux de travail
- Analyser et comprendre les accidents de service de façon statistique et mettre en place les mesures correctives
- Evaluer les dispositions physiques et mentales des agents avec la collaboration de la DRH
- Apporter un soutien réglementaire et technique aux membres du CHSCT

Réalisations / Faits marquants

En 2017, les travaux menés par l'assistant de prévention ont porté sur :

- La mise à jour, de manière continue :
 - du document unique pour la Ville de TOUL et le CCAS
 - du plan annuel de prévention pour la Ville de TOUL
- L'analyse des accidents de service
- Des analyses ergonomiques des postes de travail administratif
- Des travaux conjoints avec la DRH pour les commissions médicales
- La mise en place, en collaboration avec le Centre de Gestion 54, d'une démarche de prévention des risques psychosociaux pour 2018
- La mise en place d'audits prévention pour les chantiers en régie de la Ville et l'intégration systématique des mesures de prévention
- La généralisation des formations au secourisme et au risque incendie de l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS
- Une campagne d'affichage sur les troubles musculo squelettiques et les chutes de plain-pied
- La responsabilisation des agents et des cadres sur le port des EPI (Equipements de Protection Individuelle)
- La formation d'un formateur incendie Ville de Toul
- La création d'un module de formation « Incendie » à destination des agents.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES/

Le Centre Socio-Culturel (CSC)



Missions

Le Centre Socio-Culturel de la Ville de Toul est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. Il accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

L'équipe municipale est fortement engagée depuis plus de 15 ans, dans une démarche de démocratie locale et de participation des habitants. Elle a mis en œuvre, un ensemble d'outils renforçant l'initiative citoyenne et la notion de gouvernance : Fond d'Initiatives Citoyennes, réunions de quartiers... Le CSC fait partie intégrante de ces outils en faveur de l'initiative citoyenne.

Etre Centre Social c'est faire le pari que les habitants ne soient plus de simples consommateurs d'activités, mais qu'ils deviennent de vrais acteurs de leur environnement social dans leur territoire, avec la participation comme ciment du projet social pour répondre aux besoins des habitants.

L'ensemble des missions à accomplir (circulaire CNAF de juin 2012) s'enracine dans les valeurs et les principes de la République Française, à savoir : le respect de la dignité humaine la laïcité, la neutralité et la mixité, la solidarité et la participation, le partenariat.

Le travail de diagnostic et d'analyse des besoins sociaux du territoire, réalisé lors de l'évaluation du précédent projet quadriennal, a permis de définir plusieurs axes d'interventions prioritaires qui sont la base du projet social actuel :

1. Faire du CSC une ressource mobilisable par l'ensemble des habitants en développant une communication adaptée
2. Favoriser les projets et actions de vivre ensemble, à l'initiative d'habitants ou co-construits avec des professionnels afin de lutter contre les phénomènes d'isolement et de repli sur soi
3. Porter une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté
4. Favoriser le développement d'une action concertée de soutien à la parentalité et plus globalement pour l'ensemble des actions en direction des habitants du territoire (en lien avec les différents acteurs du territoire).

Le Centre Socio Culturel de la ville de Toul est constitué de 4 sites lui permettant ainsi de rayonner sur l'ensemble de la ville :

- Le site Michel DINET
- Le site André MALRAUX

- Le centre Les Acacias (ACM ville haute)
- L'espace Châtelet (ACM ville basse)

Sous la Direction d'une Directrice et d'un Directeur Adjoint, le CSC est organisé autour de 3 pôles :

- Le Pôle famille
- Le Pôle participation des habitants
- Le Pôle jeunesse / Accueil Collectif de Mineurs

Ces différents pôles permettent d'apporter une réponse aux 4 axes principaux du projet social du centre socioculturel :

1. Faciliter l'insertion sociale des jeunes par des actions éducatives, culturelles et de loisirs
2. Soutenir la fonction parentale
3. Permettre aux habitants d'être acteurs en participant à la vie du quartier et de la ville
4. Développer un réseau partenarial

Les principales sources de financement du CSC proviennent de la CAF, du Conseil Départemental et de la participation des familles.

Le budget 2017 du Centre Socio-Culturel (hors frais de personnel) se décompose ainsi :

- Investissement :
Dépenses : 7 182,24 €
- Fonctionnement :
Dépenses : 387 664,64 €
Recettes : 521 766,94 €

Le Centre Socio-Culturel (CSC)

Chiffres-clés 2017

- 450 enfants différents accueillis dans le cadre des ACM
- 249 adolescents différents accueillis dans le cadre d'animations spécifiques
- Entre 15 et 20 nouvelles familles à chaque période de vacances
- 264 usagers adhérents hors ACM
- 6 activités en situation de gouvernance citoyenne : poulailler urbain, jardin partagé, Bricol'Bois, Bobine Verte, Commission loisirs, Escargots trotteurs
- 165 participants différents lors des sorties dans le cadre des loisirs familiaux
- 477 participants lors des 18 ateliers parents/enfants réalisés pendant les vacances scolaires
- 180 bénévoles mobilisés lors du défilé de Saint-Nicolas
- 746 renseignements et/ou aides aux démarches
- 17 enfants accompagnés dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)
- Des manifestations regroupant de 300 à 3 500 personnes

Réalizations / faits marquants

Pour chaque pôle, les actions menées en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du projet social sont présentées ci-après :

• Le Pôle Famille

Activités	Public	Nbre participants différents sur une année	Nbre participants par séance (moyenne)	Organisateurs	Rythme	Observations
LAPE	Partie enfance 0-6 ans	22 familles	4 à 5	CSC, Mosaïque	2 fois / semaine et 1 samedi par mois	Nouveau projet 2017 co-construit en partenariat Ouverture en octobre
Sport et bien-être	Adultes	15	6	CSC, ETAPS	2 fois / semaine	Nouveau projet 2017 construit en intermission avec le service des sports de la Ville
Café des habitants	Habitants	40	8	CSC	2 fois par semaine / une fois sur chaque site Dinet/Malraux	Action qui permet la communication auprès des habitants
Escargots trotteurs	Tout public	15	15	ADU (Association des Usagers), CSC	1 fois / semaine	Plusieurs participants ont intégré l'ADU
Atelier cuisine	Adultes	34	9	CSC	1 fois / semaine	Action permettant de créer de l'échange et du partenariat. Rencontre un véritable succès. Action complémentaire avec le jardin partagé porté par le CSC
Loisirs familiaux	Tout public	477 (67 familles / 193 participants différents)	21	CSC	Vacances scolaires	Nette augmentation de la fréquentation due au travail de médiation réalisé
Ateliers des habitants	Adultes	24	5	CSC, ADU	3 groupes par semaine	Ateliers mis en place à l'initiative d'habitants. Gestion autonome du groupe
Sorties entre habitants : Envie d'Évasion et Changer d'Air	Adultes	46	12	CSC	2 groupes 1 fois par mois	Projet redéfini en 2017. Les habitants ont pu changer de groupe en fonction de leur autonomie à gérer ce type d'action
Ateliers parents / enfants	Parents / enfants	277	18	CSC	Chaque vacances scolaires	Action ponctuelle co-construite avec les habitants
Soirées thématiques	Tout public	29 adultes / 49 enfants soit 26 familles différentes		CCAS, multi-accueil, Ludothèque, Mosaïque, CSC	1 fois / an	Action ponctuelle co-construite avec les habitants
Café des partenaires	Professionnels du site Malraux	8 partenaires identifiés	7	CSC et ses partenaires du site Malraux	1 fois / mois	Nouvelle action 2017. Permet de renforcer la notion de partenariat sur le site Malraux
CLAS (accomp. à la scolarité)	Enfants/Ados	6 collégiens et 11 primaires		CSC	4 fois / semaine	Renforcement des échanges avec l'Éducation Nationale

• Le Pôle Participation des Habitants

Activités	Public	Nbre participants différents sur une année	Nbre participants par séance	Organisateurs	Rythme	Observations
Ateliers participatifs						
Bricol'bois	Adultes	19	19	CSC	1 fois/semaine	Les usagers s'inscrivent dans les dispositifs en réalisant des projets personnels et en participant à des projets collectifs
Couture	Adultes	24	12	CSC	2 fois/semaine	
Le jardin du Michel DNET	Adultes	20	6	CSC	Les vendredis du mois de mai et 2 samedis	Réalisation du mobilier du Festival du Jardin du Michel
Atelier participatif jardin et bricolage	Adultes	40	8 à 10	CSC	De mars à novembre	Partenariats : IME Georges Finances, Ecole Mosely
Loisirs créatifs	Adultes	8	8	CSC	2 fois/semaine	Depuis la rentrée de septembre 2017, ces ateliers ont été rattachés au pôle « Participation des Habitants »
Poterie	Enfants	15	12	CSC	1 fois/semaine	
Poterie	Adultes	9	9	CSC	1 fois/semaine	
Dessin	Adultes	8	8	CSC	2 fois/semaine	
Atelier participatif Saint Nicolas	Adultes	21	10	CSC, service culturel	De septembre à décembre	Réalisation des chars de la Saint-Nicolas
Fonds d'initiatives citoyennes (FIC)						
FIC	Tout public	350	/	Mosaïque, CD 54, CSC	Commissions se réunissant en fonction des initiatives des habitants : 2 sessions en moyenne dans l'année	Projets : Mix'city, festival de cultures urbaines, Toul vélo passion : atelier de petites réparations sur des vélos, Implantation d'un banc square Vouachalons
Grands événements						
Fête de la soupe	Tout public	1 200	/	Projet multi-partenarial : nombreuses associations, institutions et habitants de la Ville	1 fois par an	Événements favorisant la participation des habitants, le vivre ensemble, la mixité sociale et intergénérationnelle
Après-midi récréatif de la Saint-Nicolas	Tout public	900	/		1 fois par an	
Fête du 1er mai	Tout public	1 000	/		1 fois par an	
Chantiers éducatifs rémunérés						
Chantiers éducatifs rémunérés	18/25 ans	8	4	Projet multi-partenarial : services Ville de Toul, CSC, Mission Locale TDL, service de prévention spécialisée	2 à 4 fois par an	- Rénovation chapelle Notre Dame - Aide au montage du Festival « Le Jardin du Michel »
Café itinérant						
Café itinérant	Tout public	9 sorties	154 personnes rencontrées durant l'année 2017	Projet multi-partenarial	De mars à octobre en fonction de la météo	Dispositif en perte de vitesse. Difficulté à mobiliser les partenaires

Le Centre Socio-Culturel (CSC)

• Le Pôle Jeunesse

Activités	Public	Nbre participants différents sur une année	Nbre participants par séance	Organisateurs	Rythme	Observations
Accueil collectif de mineurs enfants	3-11 ans	450	140	CSC	Mercredis et vacances scolaires	Consolidation du socle commun de pratiques et construction de formations spécifiques aux problématiques rencontrées par les équipes d'animation en lien avec la médiation
Accueil collectif de mineurs ados	12-16 ans	79	20	CSC	Vacances scolaires	Fréquentation stable (entre 18 et 22 adolescents accueillis sur chaque session). Travail avec les institutions de la protection de l'enfance autour de l'intégration de jeunes accueillis dans ces structures
Mercredis ados actifs	12-17 ans	40	8	CSC	Mercredis et vacances scolaires	Dispositif en perte de vitesse et arrêté en cours d'année. Les filles qui fréquentaient le dispositif ont priorisé leur scolarité
Projets argent de poche / contrepartie loisirs	12-17 ans	130	10 ou 14	CSC	Mercredis et vacances scolaires	2 chantiers argent de poche 2 séjours à contrepartie ski/bocéan. Une vraie moitié réalisée sur ces dispositifs filles/garçons des différents quartiers de la Ville
BAFA Territoire	17-25 ans	14	14	CAF 54, CD 54, Ville de Toul	1 session par an	Forte demande en 2017 comme en 2016. Travail afin de pouvoir intégrer l'ensemble des stagiaires
Accueil de stagiaires / emplois d'avenir	Tout public	30	/	Ville de Toul, Education Nationale, Mission Locale, Pôle Emploi	Pendant et hors vacances scolaires	Stagiaire SPIEPS loisir tout public / BAFA / découverte 3 ^{ème} . Un partenariat renforcé avec la Mission Locale et l'école de la 2 ^{ème} chance
Chantier éducatif rémunéré	18-25 ans	8	4	Ville de Toul, CD 54, Mission Locale		Un chantier de moins réalisé en 2017. Plusieurs jeunes ont trouvé un emploi suite à la mobilisation sur ce dispositif

• L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Cet accueil s'effectue sur l'ensemble des vacances scolaires en direction du public suivant :

- Enfants de 3/11 ans : accueil d'une capacité de 170 enfants sur les sites Acacias et Châtelet.

- Adolescents de 12/16 ans : accueil d'une capacité de 24 enfants sur le site Michel Dinet

A chaque période de vacances scolaires, les ACM affichent un taux de remplissage quasiment maximum.

• L'accompagnement aux démarches et l'accès aux droits

- La Maison de la Justice et du Droit :

Elle assure une mission d'accueil et d'orientation sur les questions de justice et ce auprès des habitants de Toul et du territoire.

Pour l'année 2017, cela a représenté 167 accueils physiques et 467 renseignements téléphoniques.

La Maison de la Justice et du Droit coordonne les permanences réalisées par les différentes institutions (avocats, SPIP, délégué du procureur, PJJ...).

Près de 900 personnes ont été reçues sur l'année 2017.

- L'accompagnement associatif (Conseil citoyen)

Accompagnement à la création.

- L'animation des espaces publics numériques (site Malraux et Médiathèque) :

- Animation d'ateliers en direction d'un public adultes : 168 personnes

- Ouverture en accès libre EPN médiathèque : 732 personnes

Activités	Public	Nbre participants différents sur une année	Nbre participants par séance	Organisateurs	Rythme	Observations
Accueil et renseignements		4 780	/	Ville de Toul CSC		Représente près de 20 demandes par jour sur l'ensemble des sites
Accompagnement aux démarches	Tout public	112	1	CSC	Quotidien	Les usagers peuvent être accompagnés dans leurs démarches sur les sites Dinet et Malraux. La plupart des situations nécessite plusieurs RDV. Le but est de pouvoir autonomiser les habitants.
Espaces Publics Numériques	Adultes	900	5 à 10 personnes	CSC	3 fois par semaine	Public accueilli dans le cadre d'accès libre ou de formation à l'utilisation de l'outil informatique
Maison de la Justice et du Droit	Adultes	167 accueils physiques / 467 renseignements téléphoniques	1	CSC, COAD	Quotidien	Accueil et orientation réalisées par le CSC
Permanence APF	Personnes en situation de handicap	/	/	APF	Hebdomadaire	
Permanence Mission Locale	16-25 ans	/	/	Mission Locale	2 permanences hebdomadaires sur chaque site	
Permanence Médiation familiale	Non renseigné	/	/	Médiateur / Ministère de la Justice	Hebdomadaire	
Permanence CAARUD	Non renseigné	/	/	CAARUD	Hebdomadaire	Au-delà de l'offre de services, ces différentes permanences et mises à disposition favorisent le partenariat avec ces structures et la connaissance par le public des actions du CSC
Permanence SPIP	Non renseigné	/	/	SPIP	Hebdomadaire	
Permanence CRIL	Non renseigné	/	/	CRIL	Hebdomadaire	
Permanence CIDFF	Non renseigné	/	/	CIDFF	Hebdomadaire	
MEEF	Non renseigné	/	/	MEEF	Hebdomadaire	
GEM (Groupe d'Entrée Mutuel)	Personnes en situation de handicap psychique	40	6	GEM espoir 54	Hebdomadaire	

Les actions 2017



Sortie parc de Sainte croix avec les enfants des CLAS



Activités CLAS

Le Centre Socio-Culturel (CSC)



Café des habitants



Atelier sport et bien-être



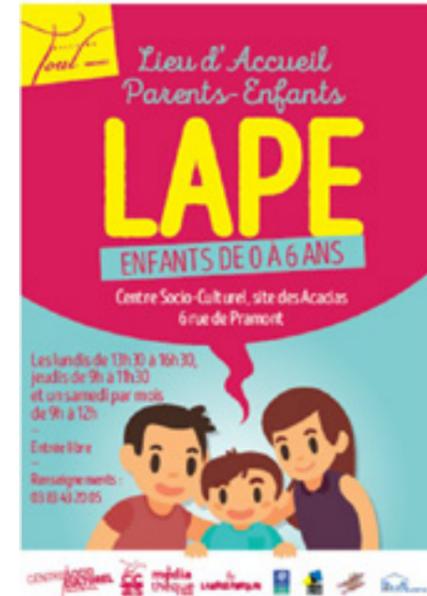
Atelier cuisine



Soirée thématique



Sortie parents/enfants à l'accrobranche



Lieu d'accueil parents/enfants

Ouverture le 1^{er} octobre 2017

Ce Lieu d'Accueil Parents Enfant a pour objectif de permettre l'accueil et l'écoute des jeunes parents et enfants de 0 à 6 ans dans une dynamique de prévention et de complémentarité avec les autres services publics existants.

- Fréquentation régulière depuis l'ouverture
- Sur 25 séances d'octobre à décembre, on compte en présentiel 60 enfants et 49 adultes
- 4,36 personnes en moyenne par séance depuis l'ouverture (adulte et enfant)
- 22 familles différentes fréquentent le LAPE
- 70% des enfants accueillis ont entre 1 et 3 ans
- 76% des accompagnants sont les mamans des enfants
- 74% des familles toulouses fréquentant le LAPE habitent en ville haute



Char participatif Saint-Nicolas

TOUL Chantier éducatif La chapelle Notre-Dame fait peau neuve



Realise en peinture de gris-bleu. Photo Bertrand VOGIN

Cinq jeunes Toulousains, âgés de 18 à 24 ans, sous volontariat, s'occupent actuellement de la chapelle Notre-Dame, située dans le quartier Saint-Michel, en ville-haute.

Ce premier chantier éducatif rémunéré de l'année est organisé en partenariat avec le service de prévention spécialisée du conseil départemental, et la municipalité. Il est coordonné par le centre socioculturel Michel Dinet avec l'appui des services techniques de la ville et a pour objectif de permettre à des jeunes de se remettre en mouvement ou de s'insérer dans la vie active.

Les cinq jeunes, sous contrat d'une durée de 20 heures, ont tout d'abord découpé la porte d'entrée, puis les murs, les bancs et le pré-dieu, avant de tout repeindre.

Ils sont encadrés par deux éducateurs spécialisés, Adrien Husson et Orlan Selzer, pour l'accompagnement éducatif et pédagogique, ainsi que par Jean-Michel Bernard, employé du centre socioculturel Michel Dinet, référent technique du chantier.

« La rénovation de cette chapelle était un souhait des riverains, évoqué lors d'un conseil de quartier », indique Lydie Le-Pouff, conseillère adjointe au maire.

Trois autres chantiers de ce type devaient être mis en place au cours de cette année. **B.V.**

Chantier éducatif rémunéré



Formation BAFA

La Police Municipale



Ce service regroupe les policiers municipaux et les Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Missions

La Police Municipale, composée de 9 agents (6 agents de police, 2 ASVP et un agent administratif chargé de l'accueil) exerce de nombreuses missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité et de la tranquillité publique.

Elle intervient ainsi dans divers secteurs :

Protection, prévention et surveillance particulière

- Protection des personnes et des biens
- Surveillance de la voie publique
- Surveillance de la circulation

routière et relevé des infractions relatives à l'arrêt, au stationnement gênant et payant

- Alerte, protection et constat des accidents de la circulation
- Prévention par la présence de patrouilles
- Surveillance et protection des bâtiments communaux, des établissements scolaires et sportifs, des manifestations autorisées par la Ville
- Surveillance du marché
- Surveillance aux abords des commerces et établissements bancaires
- Mise en fourrière des véhicules en infraction aux règles de stationnement ou de circulation
- Prévention et sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles
- Sécurisation des manifestations (diffusion des

fiches sécurité et lien avec les services d'état (Sous-Préfecture, Police Nationale)

Administratif

- Contrôle des occupations du domaine public
- Application des arrêtés municipaux et rédaction de procès-verbaux
- Conciliation de voisinage et familiale
- Rédaction de comptes rendus de tous crimes, délits et contraventions
- Remise de plis en mains propres aux administrés et notification de procès-verbaux
- Enquêtes administratives pour les tribunaux, le trésor public et notification de remembrement

- Rédaction des procès-verbaux que les lois et règlements autorisent

Patrimoine et cadre de vie

- Constat de dégradations du mobilier urbain
- Contrôle des véhicules ventouses et/ou épaves et mise en fourrière
- Constats divers (nuisances, infractions de voirie, hygiène publique)
- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- Vérification des permis de construire et de démolir

L'accompagnement et la sécurisation sur le terrain des multiples manifestations mobilisent fortement l'équipe.

Les moyens matériels mis à disposition du service comprennent :

- 1 véhicule
- 2 VTT
- 2 caméras mobiles d'intervention sécurisées
- 1 appareil de contrôle de la vitesse « eurolaser »
- 1 Ethylo-test électronique
- Téléphones portables de service
- 3 ordinateurs de bureau équipés du logiciel « Municipol »
- 4 PDA pour la verbalisation électronique
- 1 logiciel de transfert des PV électroniques
- tonfas
- bâtons télescopiques
- container lacrymogène

Le montant des dépenses réalisées en 2017 s'élève à 22 433,80 € pour le fonctionnement et 7 201,37 € pour l'investissement.

Quant aux recettes encaissées, elles représentent 27 400 € en fonctionnement et 163 719 € en investissement.

Chiffres-clés 2017

- 3 745 procès-verbaux électroniques
- 73 véhicules mis en fourrière
- 134 arrêtés
- 373 autorisations d'occupation du domaine public
- 170 objets trouvés confiés au service
- 324 titres de recettes émis pour abandon de déchets ou d'ordures sur la voie publique
- 12 concours divers (interventions, accidents, interpellations)
- Action de prévention routière dispensée dans 4 classes de maternelle grande section.
- 10 visites de logements réalisées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, non décent ou insalubre.
- 117 jours de formation CNFPT
- 79 fiches sécurité traitées (15 en 2016)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES (DGAR)

/



Pilotée par la Directrice Générale Adjointe Ressources qui assure également l'intérim du Directeur Général des Services en son absence, cette Direction est chargée de la gestion des moyens financiers, humains et informatiques de la collectivité. Son rôle est de contribuer au pilotage des finances de la Ville et de la politique de recrutement et de rémunération, de formation et d'action sociale.

Elle assure d'une part le contrôle et l'exécution des budgets, et veille au respect de la réglementation en matière d'achats publics, de personnel et de contentieux, et d'autre part, assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre de toute l'infrastructure système et informatique de la collectivité.

Dotée d'un effectif de 25 emplois, dont un poste de chargé d'études directement rattaché à la Directrice Générale Adjointe Ressources, la DGAR regroupe les directions et services suivants :

- Direction des Finances
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Affaires Juridiques
- Service Système d'Information (SSI)

La Direction des Finances



Missions

La Direction des Finances, composée de 6 agents, est chargée de la mise en place de la stratégie financière, de la préparation et de la bonne exécution budgétaire. Elle veille également au respect des procédures budgétaires et des règles comptables, en assurant un accompagnement avec les services de la collectivité. La réalisation d'analyses financières et fiscales prospectives, le suivi de la trésorerie, la gestion de la dette, mais aussi l'inventaire comptable, font partie intégrante de ses missions.

L'activité de la Direction se décompose ainsi :

- Phase de préparation budgétaire se déroulant sur la période allant de juillet/août à fin février de l'année suivante
- Conférences budgétaires organisées avec les Directeurs et les élus de compétences
- Elaboration des documents

budgétaires et financiers (rapport d'orientation budgétaire, budget primitif, compte administratif, décisions modificatives, plan pluriannuel d'investissement)

- Préparation des commissions des finances et des conseils municipaux
- Instruction des demandes de subventions et mandatement
- Gestion et suivi de la dette et de la trésorerie
- Gestion et suivi de l'inventaire comptable
- Analyses financières rétrospectives et prospectives
- Recherche de subventions et recours au mécénat
- Gestion et suivi des régies d'avances et de recettes
- Gestion de la TVA et du FCTVA
- Elaboration et suivi de tableaux de bords
- Contrôle des procédures

budgétaires et comptables des services

- Traitement comptable des dépenses
- Respect des délais et des règles de la comptabilité publique
- Gestion des écritures de fin d'année (rattachements, reports, résultats)
- Gestion des opérations complexes (cessions, dotations aux amortissements...)

Réalisations / Faits marquants

L'année 2017 a été marquée par les faits suivants :

- Dans la continuité du workflow mis en place en 2016, la création des tiers a été confiée aux gestionnaires des services.
- La renégociation d'un emprunt et le renouvellement d'une ligne de trésorerie.
- Le transfert de la compétence de l'aire de grand passage à la CC2T
- Une nouvelle opération de mécénat pour l'acquisition d'un groupe sculpté.

Au 31/12/2017, le budget total de la Ville se répartit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses 23 486 183,89 €
Recettes 24 734 785,76 €

Investissement :

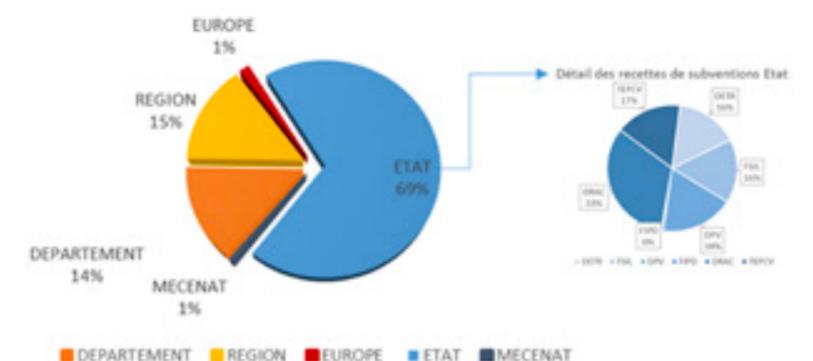
Dépenses 13 483 680,28 €
Restes à réaliser = 482 442,08 €
Recettes 14 651 168,59 €
Restes à réaliser = 943 320,52 €

Chiffres-clés 2017

- 8 639 mandats émis
- 2 540 titres émis
- 197 rejets de mandats et de titres
- 204 annulations de mandats et de titres
- 7 222 factures enregistrées
- 306 virements de crédits
- 49 délibérations Finances dont 14 au titre de demandes de subventions
- 5 décisions modificatives dont 3 concernant des reprises sur dépenses imprévues
- 22 contrats d'emprunt suivis
- 71 contrats d'emprunts garantis suivis
- 21 jours de délai global de paiement
- 19 régies d'avances et de recettes, et 2 cautions
- 21 projets traités en matière de subventions, faisant l'objet de 41 demandes de subventions auprès des partenaires financiers
- 1 campagne de mécénat avec la Fondation du Patrimoine ayant permis de collecter 7 564 €
- 1 086 913 € de subventions versées en 2017
- 1 248 551 € de subventions notifiées dont :
 - Département : 176 942 €
 - Région Grand Est : 182 805 €
 - ETAT tous secteurs et dispositifs confondus : 863 684 €
 - Europe : 17 556 €
 - Mécénat : 7 564 €

L'Etat reste le principal contributeur au financement des projets de la Ville, sa part dans les recettes attribuées à la Ville s'élevant à 69%.

Origine des recettes de subvention



La Direction des Ressources Humaines



La Direction des Ressources Humaines est composée de 9 agents sur emplois permanents.

Elle est placée sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe Ressources et pilotée par une Directrice des Ressources Humaines.

Missions

Les principales missions de la Direction des Ressources Humaines en 2017 s'articulent autour de l'administration du personnel pour la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Cœur Toulouais et le Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouaise. Il s'agit notamment de la mise en œuvre des recrutements, l'élaboration des budgets, la liquidation des paies, la rédaction des actes réglementaires nécessaires à la gestion du personnel et au fonctionnement des services, la mise en œuvre des réformes gouvernementales et les relations sociales.

Ces missions se déclinent sur 2 unités :

• **L'unité de Gestion Administrative du Personnel** composée de 4 agents, en charge des activités liées à l'élaboration des salaires, la construction des budgets, les aspects relatifs à la santé au travail, la cérémonie des médaillés et les retraites.

• **L'unité des Emplois, Carrières Action Sociale** composée de 4 agents, en charge de la gestion prévisionnelle des effectifs (recrutements, mobilités), des déroulements de carrière, du plan annuel de formation et son budget, du dispositif des entretiens professionnels annuels des agents ainsi que des outils tels que les fiches de postes en adéquation avec les organigrammes, de la discipline, de l'organisation du temps de travail, des chèques-déjeuner et du fonctionnement des instances consultatives (CT/CHS, CAP).

L'équipe de la Direction gère :

- La carrière d'environ 345 fonctionnaires (Ville, CCAS et Syndicat Intercommunal des Eaux)
- Les dossiers administratifs de 13 contractuels sur emplois permanents
- Les contrats des agents non permanents : remplaçants,

vacataires, animateurs, saisonniers, surveillants de trafic, personnes recrutées dans le cadre de la réussite éducative

- Les divers contrats aidés de la collectivité (7 emplois avenir, 8 contrats uniques d'insertion, 1 contrat adulte relais)
- 9 chantiers éducatifs rémunérés.

L'activité quotidienne des agents de la DRH concerne les 3 grands domaines suivants :

• **Carrière/Paie** : traitement des paies, des arrêts individuels (réformes nationales, avancements d'échelons, de grade, admission au stage, titularisation, logement de fonction, mise à disposition, mutation, détachement, revalorisation indiciaire des catégories A, B et C...) et contrats d'agents non permanents.

• **Recrutement/Formation/Stage** : organisation des jurys de recrutement et traitement des candidatures avec alimentation d'une candidature dématérialisée, gestion des demandes de stages écoles et des inscriptions aux diverses actions de formation.

CT/CHS : en 2017, le Comité Technique et le Comité d'Hygiène et de Sécurité se sont réunis à 3 occasions. Le nombre de saisine reste stable d'une année sur l'autre.

Entretiens professionnels : l'exploitation par la DRH de ces entretiens concerne les besoins et souhaits individuels de formation permettant ainsi d'établir le plan de formation prévisionnel et ce en lien avec les chefs de services et Directeurs.

• **Absences/Retraites/Santé au travail** : programmation des visites médicales et expertises,

gestion des absences pour raison de santé.

Pour 2017, 430 absences pour raison de santé ont été recensées. Elles représentent 13 038 jours d'arrêts dont :

- 391 arrêts de travail pour congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie, de grave maladie ou de longue durée (9 819 jours)
- 29 accidents de travail ou maladie professionnelle (2 097 jours)
- 10 congés maternité et 3 congés de paternité (1 122 jours)

Gestion de 45 dossiers avec saisine des instances médicales.

Gestion de 6 dossiers de temps partiel thérapeutique.

Gestion de 7 dossiers de retraites et 80 dossiers pour les relevés individuels de situation.

Enfin une attention particulière est accordée aux restrictions émises par le médecin du travail. Elles font l'objet d'un accompagnement en collaboration avec le chargé de prévention (achat d'équipements adaptés telles que prothèses auditives, gants et chaussures spécialisés...).

En matière de gestion des emplois permanents, la DRH assure la préparation des rapports de modification des postes en réceptionnant les demandes des services, en retravaillant avec eux les données statutaires, le rattachement hiérarchique et les fonctions. On constate d'année en année une stabilité des effectifs.

Réalisations / Faits marquants

L'année 2017 a été placée sous le signe des réformes et de la dématérialisation des absences.

- **PPCR** : Au niveau national, l'application du PPCR (Protocole sur la modernisation des Parcours professionnels, des Carrières et des Rémunérations) se poursuit avec la revalorisation indiciaire des catégories A, B et C au 1/1/2017 pour 380 agents.
- La première partie du nouveau système de régime indemnitaire RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mise en place ainsi qu'un nouveau contrat de garantie maintien de salaire sans convention de participation.

• **Dématérialisation des absences et des heures supplémentaires** : Services Métiers Déconcentrés (SMD) :

Pour gérer de manière optimale les temps de travail, absences et congés, l'équipe RH a engagé, à partir de 2015, l'utilisation du module logiciel SMD mettant fin à la gestion sur support papier.

L'année 2017 aura été marquée par la poursuite d'un travail d'accompagnement des utilisateurs et aura nécessité de nombreux contrôles et régularisations.

En outre, l'analyse des données et le paramétrage représentent encore un travail conséquent.

Concernant le personnel temporaire, la gestion des droits des remplaçants dont la durée vient à générer des droits (congés, jours ARTT) reste une activité très prenante.

Chiffres-clés 2017

- 6 000 fiches de paie au cours de l'année 2017
- 499 agents rémunérés
- Plus de 740 arrêts individuels
- 765 contrats d'agents non permanents
- 26 jurys de recrutement
- 415 candidatures traitées
- 200 demandes de stages écoles (60 stagiaires accueillis)
- 400 inscriptions à diverses formations - plateforme du CNFPT et autres
- 350 visites médicales et expertises programmées
- 9 mesures de discipline instruites

Pour 2017, le budget de fonctionnement de la DRH se décompose ainsi :

- Dépenses 13 432 888,93 €
- Recettes 819 827,21 €

La Direction des Affaires Juridiques



Placée sous l'autorité de la Direction Générale Adjointe Ressources, la Direction des Affaires Juridiques regroupe 3 activités : les affaires juridiques, les marchés publics et les assurances.

La vocation de cette Direction est de garantir la conformité et la validité des actes de la Collectivité et plus particulièrement des contrats publics, marchés publics et autres partenariats.

La DAF est composée d'une équipe de 3 agents pilotée par la Directrice des Affaires Juridiques qui assure également l'intérim de la Directrice Générale Adjointe Ressources en son absence.

Missions

Les missions principales du service sont les suivantes :

- Conseil et expertise dans des matières transversales ayant un fort contenu juridique
- Sécurité juridique des décisions et actes municipaux (élaboration et suivi des projets et contrats publics)
- Traitement des contentieux et coordination avec les partenaires juridiques
- Passation et gestion des procédures de marchés publics (aspects administratif et financier)
- Gestion du portefeuille d'assurances de la collectivité
- Développement et animation des partenariats avec les professionnels en assurance
- Pilotage et gestion des

déclarations de sinistres, des réclamations et remboursements

Réalisations / Faits marquants

• Catastrophe naturelle :

La requête, visant à l'annulation de l'arrêté interministériel du 22 novembre 2016 et des décisions implicites de rejet du recours gracieux par le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes Publics, a été déposée au greffe du Tribunal Administratif de Nancy le 20 juin 2017.

• Dématérialisation de la commande publique :

Adhésion à la SPL-Xdemat

et à l'EPA MMD 54 par délibérations du Conseil Municipal lors de la séance du 28 novembre 2017.

Utilisation d'un nouveau logiciel, MarcoWeb, pour la rédaction et le suivi des marchés publics depuis le 15 mai 2017.

La répartition des marchés passés en 2017 est la suivante :

- Fourniture et service :

- < 25 000 € HT : 33
- Entre 25 000 et 89 999 € HT : 12
- Entre 90 000 et 209 000 € HT : 12
- ≥ 209 000 € HT : 3

- Travaux :

- < 25 000 € HT : 3
- Entre 25 000 et 89 999 € HT : 5
- Entre 90 000 et 5 224 999 € HT : 4

Pour 2017, les crédits de cette Direction se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses 323 008,05 €

Recettes 1 127,14 €

- Investissement :

Dépenses 10 606,02 €

Chiffres-clés 2017

- 72 marchés passés
- 93 marchés attribués, y compris le fractionnement en lots
- 6 contentieux déclenchés dont 1 pour le CCAS
- 13 contentieux suivis et 15 précontentieux suivis
- 36 conventions constituées
- 86 sinistres déclarés au titre de la Ville, 7 pour le CCAS
- 2 sinistres déclarés à l'assurance dommages-ouvrage de la salle de l'Arsenal suite à des infiltrations

Le Service Système d'Information (SSI)



Placé sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe Ressources, le SSI est composé de 3 agents.

Missions

L'objectif de ce service est de mettre à disposition des agents de la collectivité les ressources informatiques nécessaires au bon déroulement de leurs missions.

A ce titre, il intervient dans les domaines ci-après :

- Administration, maintenance et évolution du réseau informatique et du système d'information
- Structuration et sécurisation des données numériques

entrantes et sortantes

- Veille sur l'évolution des risques en matière de sécurité informatique
- Assistance et dépannage des utilisateurs du système d'information
- Conseils et informations aux utilisateurs
- Mise en place de nouveaux outils informatiques adaptés aux projets municipaux
- Suivi de l'inventaire du parc informatique (matériel et logiciels en service)
- Achat, installation et configuration de nouveaux matériels et logiciels
- Définition et mise en place des schémas du réseau informatique
- Gestion des services

numériques à disposition des agents (messagerie)

- Mise en place d'une politique de sauvegarde et d'archivage des données
- Gestion des consommables et autres petites fournitures informatiques
- Suivi des photocopieurs et leurs consommables

Réalisations / Faits marquants

Principales actions menées en 2017 :

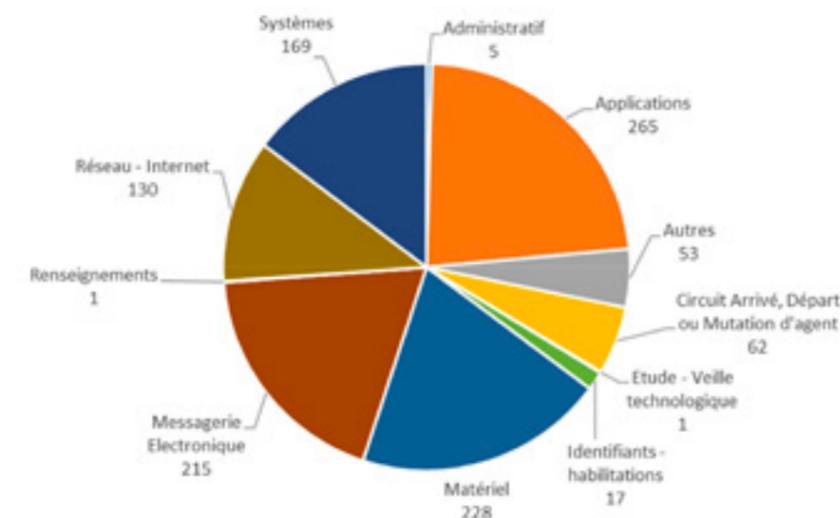
- Elaboration d'un plan de renouvellement des copieurs sur 5 ans – Marché public.
- Migration de la plateforme serveur.
- Migration progressive vers Windows 10 avec disques SSD sur 40 postes.
- Mise en place du logiciel de gestion des marchés.
- Préparation à la dématérialisation des bons de commandes et facturation pour le CCAS.
- Participation active au projet de vidéo-protection.
- Intégration au réseau de la Mairie de la Salle de l'Arsenal, la Voirie et le Cimetière via des ponts Hertzien.
- Assistance à la mise en œuvre de l'automatisation des serres municipales.
- Assistance à la mise en œuvre des caméras piétons de la Police Municipale.
- Intégration des 2 crèches au réseau informatique de la ville.

- Réorganisation de l'atelier informatique (pose d'une cloison) et sécurisation de la salle des serveurs (sécurisation électrique, accès et redondance climatisation).

Chiffres-clés 2017

- 27 applications métiers
- 430 ordinateurs et tablettes (dont 230 pour les écoles)
- 12 serveurs physiques
- 20 serveurs virtuels
- 20 copieurs
- Environ 100 imprimantes, notamment dans les écoles
- 34 accès internet
- 1 146 demandes d'interventions

Répartition des demandes d'interventions par catégories :



Les crédits affectés à ce service ont été consommés selon la répartition ci-après :

- 162 171,91 € en investissement notamment au titre du renouvellement de la plateforme serveur et de l'acquisition de matériel informatique pour la Mairie et les écoles
- 105 212,99 € en fonctionnement pour la maintenance des applications, serveurs et réseaux, l'achat de pièces détachées ou petit outillage, les consommables divers.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES /

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES/



La Direction des Affaires Générales est composée d'une équipe de 10 agents placée sous l'autorité d'un Directeur et répartie en 4 services :

- Affaires Générales
- Etat Civil / Population
- Cimetière
- Archives Municipales

2 agents viennent compléter les effectifs durant 2 mois chaque année pour les opérations de recensement de la population.

Le budget 2017 de cette Direction se répartit comme suit :

- Fonctionnement :
Dépenses 257 705,73 €
Recettes 305 339,04 €
- Investissement :
Dépenses 345,60 €

Le Service Affaires Générales



Missions

Ce service intervient dans les principaux domaines suivants :

- Police administrative avec la délivrance d'autorisations et la rédaction d'arrêtés municipaux (déclaration et autorisation de débits de boissons, vente en liquidation, fermeture tardive, vente au déballage, avis sur manifestation, autorisation de taxi, récépissé de déclaration de syndicat professionnel, déclaration de chambre d'hôtes, chasse/pêche, redevance des mines, hospitalisation d'office, ouverture dominicale, feux d'artifices)
- Occupation du domaine public avec la gestion des marchés, des terrasses et de l'activité commerciale temporaire sur le domaine public
- Suivi des contrats de gestion du stationnement payant sur voirie et du parking République.

- Rôle ressources auprès des services en matière de standard, d'affranchissement et de gestion des abonnements aux périodiques
- Gardiennage de l'Hôtel de Ville

Réalisations / Faits marquants

Depuis le 1^{er} août 2017, le gardien de l'Hôtel de Ville est rattaché à la DAG.

Outre le gardiennage de l'Hôtel de Ville et de la salle des adjudications, il assure également les missions de vaguemestre courrier entre la Poste, la Trésorerie et la Sous-préfecture ainsi que l'entretien du parking de la Mairie.

Suite à son déplacement vers la place des Trois Évêchés et la rue Jeanne d'Arc depuis août 2016, le marché bi-hebdomadaire connaît un nouveau souffle en 2017.

En hiver, son périmètre est régulièrement réduit pour s'adapter au nombre restreint de commerçants présents.

Une réflexion a été engagée sur la future gestion du stationnement payant sur voirie, le contrat de délégation actuel arrivant à échéance le 31 décembre 2018. A ce titre, un groupe de travail Mobilité/ Stationnement a été constitué.

Tout au long de l'année 2017, la Direction a préparé la réforme de la dépenalisation du stationnement pour une application au 2 janvier 2018.

Chiffres-clés 2017

- 30 déclarations de vente au déballage
- 8 autorisations de fermeture tardive
- 2 déclarations de vente en liquidation
- 64 autorisations de débits de boissons temporaires
- 7 avis sur l'organisation de manifestations transmis en Préfecture
- 23 arrêtés de terrasse
- 12 arrêtés d'emploi du personnel le dimanche
- 1 arrêté d'hospitalisation d'office
- 5 arrêtés concernant les taxis
- 1 arrêté de loterie

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES/

Le Service Etat Civil / Population



Missions

Ce service intervient en matière de :

- Etat civil : naissances, mariages et décès, gestion du courrier Etat civil
- Population : demandes de passeport et carte nationale d'identité, recensement militaire, certificats d'hébergement, attestations de vie maritale
- Elections
- Recensement de la population : campagne annuelle de l'INSEE

Réalisations / Faits marquants

Principaux faits marquants pour 2017 :

- Suite à la publication de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle du 18 novembre 2016, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) s'effectue en Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017.

- Depuis Mars 2017, la condition de résidence pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité a été supprimée ce qui a entraîné une augmentation de 112 % du nombre de dossiers à traiter.
- Hausse de 364 % des demandes d'état civil par COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) entre 2016 (850) et 2017 (3 945).

- Installation d'un second dispositif de recueil des titres sécurisés

- Un travail de « toilettage » de la liste électorale a été réalisé avec la radiation d'un nombre important d'électeurs notamment sur la base des retours de cartes électorales non retirées.

Chiffres-clés 2017

- 561 actes de naissance
- 3 changements de nom
- 12 changements de prénoms et 2 transmissions au Procureur
- 80 actes de mariage
- 22 PACS enregistrés
- 6 auditions de mariage
- 28 mentions de divorce apposées
- 350 actes de décès et transcriptions
- 3 945 demandes d'actes d'état civil traitées via COMEDEC
- Environ 2 250 demandes d'actes d'état civil traitées via service-public.fr
- Environ 4 500 demandes d'actes d'état civil traitées en format papier
- 221 livrets de famille établis suite à naissance sur la commune
- Environ 50 duplicatas de livrets de famille délivrés gratuitement
- 32 seconds duplicatas de livrets de famille établis contre paiement
- 2 071 demandes de Cartes Nationales d'Identité traitées
- 1 797 demandes de passeports traitées
- 100 attestations d'accueil
- 9 859 électeurs
- 657 demandes d'inscription sur la liste électorale
- 1 249 radiations de la liste électorale
- 2 élections – 4 scrutins
- 573 logements recensés, 1 099 bulletins individuels

Le Service Cimetière



Missions

Ce service gère les 3 200 concessions du cimetière communal. Le suivi administratif est assuré en Mairie mais également sur le site du cimetière.

En Mairie, l'accueil du public porte sur la vente, le renouvellement, le suivi administratif et les autorisations diverses (fermeture de cercueil, autorisation de crémation, transport de corps, vacations...).

Sur site, les agents s'assurent du respect du règlement municipal, contrôlent les travaux, accueillent le public et effectuent divers travaux d'entretien (fleurissement, tonte, désherbage, aménagement d'espaces verts, ...). Ils font le lien avec le référent décès, leur encadrant.

La végétalisation du cimetière est une priorité.

Réalisations / Faits marquants

Plusieurs événements ont ponctué l'année 2017 :

- Engazonnement des allées des carrés A-C-E-F à compter de septembre 2017
- Travaux d'aménagement du carré prussien : plantation de bouleaux et engazonnement
- Inauguration de la plaque commémorative de Regroupement de tombes civiles de Militaires MORTS POUR LA FRANCE dans l'ossuaire militaire communal, le 7 novembre 2017, lors de la cérémonie « La Flamme de l'Espoir ».

Chiffres-clés 2017

- 3 certificats d'hérédité payants rédigés
- 1 inhumation de personne sans ressources à la charge de la Ville
- 118 titres de concession définitifs
- 31 achats de concessions nouvelles dont :
 - 16 concessions terrain nu
 - 8 columbariums
 - 5 emplacements cinéraires
 - 2 emplacements éco-cimetière
- 126 inhumations dont :
 - 88 en concessions pleine terre ou caveau
 - 1 en allée de regroupement confessionnel
 - 13 en columbarium
 - 7 en cinéraire
 - 2 en éco-cimetière
 - 1 indigent
 - 14 au puits du souvenir

Le Service Archives Municipales



Missions

Ce service, créé en 2004, assure le tri, l'élimination et la conservation des archives municipales, ainsi qu'un accompagnement des services dans le domaine de l'archivage.

Depuis 2014, il est déclaré au répertoire national des archives.

Réalisations / Faits marquants

Au cours de l'année 2017, d'importants versements ont été effectués (Musée Municipal et site Malraux notamment).

L'agent affecté sur ce poste s'est déplacé au Musée afin d'accompagner le service et faciliter ainsi le tri.

Chiffres-clés 2017

- Collecte de 25,66 mètres linéaires dont :
 - 10,85 ml versés aux archives
 - 14,81 ml éliminés pour divers services municipaux.
- Rédaction de 5 tableaux de gestion à destination des services pour faciliter le traitement interne de l'ensemble de leurs documents
- 87 consultations de documents :
 - 4 usagers extérieurs
 - 83 demandes internes à la Mairie
- Traitement de 5 demandes d'informations formulées par courrier nécessitant des recherches dans les archives.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DU CADRE DE VIE & DE L'ENVIRONNEMENT /

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DU CADRE DE VIE & DE L'ENVIRONNEMENT /



Cette Direction, composée de 106 agents, regroupe les missions d'études, de réalisation, de maintenance et d'entretien des infrastructures communales tant dans le domaine des bâtiments communaux et de la voirie que dans celui des espaces verts.

Le budget 2017 de cette Direction se répartit comme suit :

- Fonctionnement :
Dépenses 2 631 919,082 €
Recettes 505 673,64 €
- Investissement :
Dépenses 1 768 808,34 €
Recettes 270,00 €

Le Service des Bâtiments Communaux et de la Sécurité



Missions

Ce service, composé de 33 agents, assure la gestion technique du patrimoine bâti municipal. Il réalise les programmes de construction annuels ou pluriannuels décidés par la municipalité. A ce titre, il prend en charge la réalisation de l'ensemble des opérations de construction, de restructuration ou de mise aux normes des biens immobiliers ou des équipements.

La gestion des fluides, de divers contrats (maintenance, entretien, extincteurs...), la sécurité des bâtiments et l'accessibilité handicapés relèvent de ce service.

Une régie municipale, constituée de 22 agents, effectue de nombreux travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et fontaines.

Un magasin municipal assure la

gestion de l'ensemble des achats techniques et notamment la fourniture de matériaux.

Enfin, une équipe d'astreinte regroupant 7 agents assure la continuité de service 7j/7 et 24h/24.

Réalizations / Faits marquants

• Péricolaire Saint-Evre : construction d'un bâtiment modulaire (salle périscolaire et cantine) sur une partie de la cour de l'école primaire



• Espace Dedon : aménagement des locaux pour escrime et billard. Les travaux ont démarré en 2017 (740 heures de travail) et se sont poursuivis jusqu'en juin 2018.



• City stade Croix de Metz : rénovation, remise en peinture et pose d'un revêtement synthétique (150 heures de travail)



• Travaux de mise en accessibilité de l'école primaire Moselly :



• Réaménagement d'une salle de change à la crèche Roger Rolin :

• Hôtel de Ville :

- Fermeture du parc (48 heures de main d'œuvre)



- Emmarchement Nord (702 heures de main d'œuvre)



• Remplacement de la croix du transept à la Cathédrale (309 heures de main d'œuvre)

• 123 heures de travail ont été consacrées au remplacement de luminaires au gymnase Balson par des LED.

• Remplacement de l'éclairage à l'école primaire Moselly par des luminaires à led équipés de détecteurs de présence et variateurs d'intensité.

• Remplacement de 2 baies vitrées à l'école maternelle Jeanne d'Arc

• Primaire Saint-Mansuy :

- Réfection du mur cour et parking, éclairage et travaux de peinture

• Primaire Saint-Evre :

- Mise en peinture des grilles extérieures (travaux réalisés dans le cadre d'un chantier jeunes)



- Peinture de la salle de classe et des cages d'escaliers

• Maternelle les Eglantines :

- Mise en peinture de la salle 1



- Remplacement d'urinoirs

• Primaire Maurice Humbert :

- Peinture des menuiseries extérieures (172 heures)

- Remplacement des rideaux

Chiffres-clés 2017

• 2 300 interventions effectuées par la régie bâtiments

• Gestion de 120 bâtiments représentant 92 000 m²

Le Service Espaces Verts



- Cimetière : début de l'aménagement du carré des Prussiens et du mur du carré funéraire.



- Végétalisation Porte de France (240 heures)



Missions

Ce service, regroupant 27 agents, participe à l'amélioration du cadre de vie des Toulousains en assurant notamment :

- La gestion, la conservation, la mise en valeur et l'aménagement d'espaces végétalisés
- La prise en charge du patrimoine arboré, la production horticole, la décoration à l'occasion d'événements publics
- Les plans de fleurissement urbains selon des thématiques différentes chaque année
- Le suivi technique des jardins familiaux
- La participation au concours national des villes fleuries

Réalisations / Faits marquants

- Aménagement du jardin des contreforts (1 500 heures en 2017): études et travaux réalisés en régie.



Chiffres-clés 2017

- 68 ha d'espaces verts
- 5 500 arbres
- 20 000 plants de décoration estivale
- 1 000 plants de décoration automnale
- 1 000 plantes vertes d'intérieur
- 15 000 bulbes

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DU CADRE DE VIE & DE L'ENVIRONNEMENT /

Le Bureau d'Études



Missions

Ce service, regroupant 4 agents, a en charge l'établissement des dossiers d'aménagements techniques Voiries et Réseaux Divers, bâtiments, espaces publics et équipements sportifs.

Il réalise également des études d'aménagements urbains, environnementaux et de requalification urbaine.

Le suivi du Système d'Information Graphique (SIG) relatif aux réseaux d'éclairage public, mobilier urbain et Points d'Apports Volontaires (PAV) relève de ce service.

Réalisations / Faits marquants

Les principaux dossiers étudiés en 2017 concernent les

opérations suivantes :

- Aménagement du jardin des contreforts
- Espace cinéraire – plan d'implantation phase 1
- Création d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) : plans et estimatif travaux
- Rénovation urbaine des rues Michâtel – Chapuis – Carrez et Lafayette
- Aménagement et valorisation d'entrée de Ville avenue Kennedy (création de cheminement, piste cyclable et aménagement paysager)
- Travaux de voirie rue Traversière du Murot

- Dernière phase des travaux avenue du Colonel Péchot : aménagement paysager, cheminement piétons et liaison cyclable

- Réaménagement rue de la Champagne – rue du Champ de Foire

- Diverses études de faisabilité :

- Travaux Port de France : extension de la capitainerie et de l'espace de lavage
- Réouverture Ingressin au centre-ville
- Stockage déchets verts espaces verts
- Jardins familiaux avenue des Leuques
- Relogement CIO-Centre Médico Social Cours Poincaré : aménagement des locaux et accessibilité

- Relevés GPS de géolocalisation et mise à jour de la base de données concernant l'éclairage public.

Le Service Voirie - Cadre de Vie



Missions

Le service voirie, composé de 38 agents, met en œuvre la politique d'entretien et de nettoyage des voiries communales ainsi que la réalisation des projets qui s'y rapportent.

Il est notamment chargé de :

- L'aménagement et l'entretien de la voirie publique, du mobilier urbain, de l'éclairage public et de la signalisation de la Ville
- La réparation et l'entretien des véhicules municipaux
- La viabilité hivernale (déneigement) à travers un service d'astreinte
- La réglementation définitive et temporaire du domaine public routier (circulation, stationnement, sécurité routière)
- Le nettoyage urbain mécanique et manuel du domaine public communal : chaussées, trottoirs, places, sanitaires publics...
- La gestion du port de France

- L'enlèvement des graffitis sur les bâtiments

Réalisations / faits marquants

- Dernière phase des travaux avenue Colonel Péchot (août à novembre 2017). Les études et travaux ont été réalisés en régie.

Le réaménagement des trottoirs, la végétalisation et la création de 20 places de stationnement ont notamment nécessité 1 600 heures de main d'œuvre.

L'enfouissement des réseaux aériens et le retrait des poteaux béton ont été réalisés par les entreprises.



- Passerelle du port de France : fermé au public en octobre 2015 et démonté, l'ouvrage a bénéficié d'importants travaux. Le plus grand ensemble de la partie ancienne a retrouvé sa place originelle, une nouvelle passerelle a été installée en son sein. La réception des travaux a eu lieu le 15 Novembre 2017.

- Travaux d'aménagement de la rue Traversière du Murot (études et travaux en régie pour 642 heures de main d'œuvre) :

- Réaménagement qualitatif de la rue avec trottoirs en béton désactivé sans délimitation physique entre les cheminements piétonniers et la chaussée

- Création d'avaloirs pour captage des eaux de surface et plantations en pied de façade

- Mise en œuvre de 250 m² de béton désactivé

- Rue qui qu'en grogne / quai de la Glacière : Mise aux normes du trottoir, enfouissement des réseaux aériens, renforcement de l'éclairage public, création de plantations en pieds de façade et réfection de la chaussée en partie. Etudes et travaux réalisés en régie pour 1 440 heures de main d'œuvre.



- Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord : embellissement de l'entrée de ville et réfection d'un trottoir en accompagnement des travaux du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

Aménagement qualitatif sur le trottoir, création de fosses de plantations et remplacement de bordures (385 heures de mains d'œuvre).

Le remplacement de l'éclairage public a nécessité 157 heures de main d'œuvre.



- Rue Général Foy et entrée rue du Ménin : réfection des trottoirs entre le carrefour rue Baron Louis et la place Cugnot Poirot.

Remplacement des bordures, mise aux normes des passages piétons, réfection des trottoirs et création de 2 ralentisseurs (1 140 heures de main d'œuvre).

- Dernière phase de travaux rue Vouachalons : réfection de trottoirs (184 heures de main d'œuvre)

- 1^{ère} tranche de travaux Avenue du Président JF Kennedy : aménagement entre la rue Régina Kricq et l'allée du Président JF Kennedy. Les études et travaux (750 heures) ont été réalisés en régie.

- Réalisation d'un cheminement piétonnier collège Croix de Metz (travaux réalisés par entreprise)
- Réfection et ravalement de façade à la sortie de la cour de l'Hôtel de Ville : travaux réalisés en régie pour un total de 1 275 heures.



- Remplacement de l'éclairage chemin du cimetière (pose réalisée en régie pour 93 heures)

- Végétalisation angle rue Pierre Hardie (24 heures) par les services Voirie-Cadre de Vie et Espaces Verts



Interventions diverses réalisées en régie par les services de la Direction des Services Techniques :

- Remplacement de 195 luminaires à vapeur de mercure
- Installation ou mise à jour d'alarmes dans les gymnases
- Travaux de voirie rue d'Inglemur
- Fleurissement Place des Trois Evêchés
- Plantations en pieds de façades
- Travaux d'accessibilité du foyer Douzain
- Seuils de casemates
- Travaux imprévus et entretien courant
- Interventions des services en appui aux manifestations : brocantes, braderie, marché de Noël, son et lumière, piétonisation, festival Jardin du Michel, feux de la Saint-Jean, Tour de France, 14 juillet, élections.

Chiffres-clés 2017

- 327 rues représentant 61 kilomètres de voirie
- 12 kms de chemins
- 3 000 points lumineux
- 2 000 avaloirs
- 3 000 panneaux de signalisation

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU) /

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU)/



Composée de 8 agents au service des élus municipaux, des usagers, des maîtres d'œuvre et des professionnels de l'immobilier, la DUARU se caractérise par :

- une diversification des missions et compétences, à effectif global constant
- un objectif : le développement de la commune
 - accroissement de la population
 - développement économique
 - aménagement du territoire

Cette Direction regroupe 4 pôles de compétences :

- Urbanisme Réglementaire : Instruction des autorisations du droit des sols
- Urbanisme Opérationnel : Aménagement
- Renouvellement Urbain
- Foncier

/ INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Dans le cadre de la mutualisation de l'instruction du droit des sols, la Ville prend part à :

- une mutualisation à l'échelle du Pays Terres de Lorraine (Terres de Lorraine Urbanisme regroupant 4 EPCI : CCTT / MOSELLE ET MADON / SAINTOIS / COLOMBEY). Domiciliation en Mairie de Toul.
- une coopération conventionnelle entre les communes à l'échelle du bassin de vie : Périmètre de 7 communes de Meuse (COMMERCY – VIGNOT – BONCOURT – EUVILLE – LEROUVILLE-VADONVILLE – CHONVILLE MALAUMONT).

→ Durant le second semestre 2017, la Ville de Toul a également été saisie par les Communes de SORCY-SAINT-MARTIN et PAGNY SUR MEUSE afin d'étudier la faisabilité d'une coopération élargie, avant de s'orienter finalement vers les services de la nouvelle Communauté de

Communes COMMERCY-VOID-VAUCOULEURS.

/ PLANIFICATION D'URBANISME (PLUi)

La loi ALUR a instauré le transfert de plein droit de cette compétence au bénéfice des intercommunalités au 27 mars 2017.

Les communes du Toulais ayant opté pour le transfert par anticipation de cette compétence, la Communauté de Communes Terres Tuloises est compétente en matière de PLU depuis le 1er janvier 2017.

L'année 2017 fut ainsi l'année au cours de laquelle l'intercommunalité a non seulement affiné son calendrier de réalisation suite à la prescription du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) mais également procédé au recrutement du prestataire en charge de la rédaction du document de planification.

Concernant le budget 2017 de cette Direction, il se décompose ainsi :

- Fonctionnement :
Dépenses 222 140,67 €
Recettes 372 381,41 €
- Investissement :
Dépenses 155 353,27 €
Recettes 304 422,02 €

Le Pôle Urbanisme Réglementaire - Droits des sols



Missions

Ce pôle regroupe 2 missions principales :

• Un accompagnement des pétitionnaires en phase avant-projet et une approche transversale :

- Examen des projets au regard des réglementations applicables (PLU, CU, Code Civil, Code de la Construction et de l'Habitation, ...)
- Coordination des projets en lien avec les services municipaux
- Consultation des gestionnaires réseaux (ERDF, SIECT, Communauté de Communes, SDIS) et services extérieurs (DDT, DREAL...)

• La mise en œuvre d'autres réglementations complémentaires au Code de l'Urbanisme :

Outre l'application réglementaire du Plan Local d'Urbanisme et du Code de l'Urbanisme, le pôle instructeur offre un accompagnement pluriel (Code du Patrimoine, Code de l'Environnement, Code de la Construction et de l'Habitation...). Sur la période, 61 demandes relevant d'autres réglementations ont été instruites.

• Volet patrimonial :

Les missions s'exercent en lien

avec l'Architecte des Bâtiments de France (permanences bimensuelles) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (autorizations d'urbanisme sur immeubles protégés ou situés dans le champ de protection des Monuments Historiques).

• Volet environnemental :

- Risques Technologiques :
Reconversion d'anciens garages automobiles et stations-services pour la construction de logements ou de locaux à vocation économique, régularisation de dossiers concernant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) auprès de la Préfecture, implantation de sites industriels relevant du régime des ICPE.

- Risques Naturels :

Prévention du risque géologique lié au retrait et gonflement des argiles sur la partie nord-ouest de la commune.

Prévention du risque inondation sur les secteurs Valcourt / Thiaucourt / Champ de Foire.

- Périls (sécurité et salubrité publique) : résorption du bâti dégradé et immeubles en état d'abandon manifeste.

• Volet accessibilité :

Mise en œuvre des

règlementations applicables en matière d'Etablissement Recevant du Public : concertation avec les différents acteurs (SDIS et DDT) et proposition de solutions techniques.

• Volet développement économique :

- Instruction des autorisations du droit des sols (ADS) en lien avec la Commission Départementale d'Aménagement Commercial afin de prendre en compte les recommandations émises.
- Consultation de l'EPCI compétent en matière de développement économique

• Volet financier :

- Financement des équipements nécessaires à la réalisation des projets : Projets Urbains Partenariaux
- Mise en œuvre de la Taxe d'Aménagement
- Mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

• Police de l'Urbanisme :

- Gestion des précontentieux relevant notamment du Code Civil (vue sur fonds voisin, limites parcellaires, nuisances sonores ...)
- Suivi des contentieux d'urbanisme

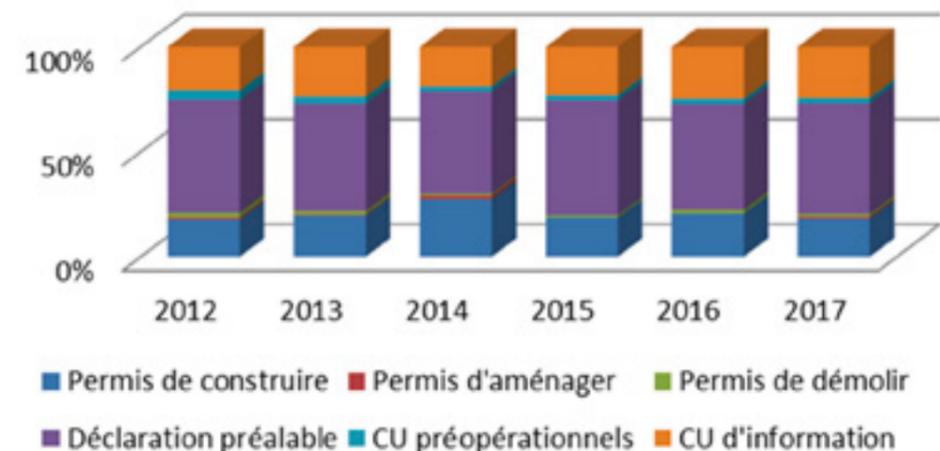
• Renouveau Urbain :

Mise en œuvre des politiques publiques d'aides à la rénovation.

Chiffres-clés 2016

- 566 autorisations du Droit des Sols (soit 246.2 « équivalents PC ») sur l'ensemble du ban communal
- 493 autorisations du Droit des Sols (soit 240.6 « équivalents PC ») dans le cadre de la coopération meusienne (7 communes).
- 70 % de déclarations préalables délivrées en 2017 se situent en dehors du secteur intra-muros de la ville de Toul.
- 42 % des permis de construire correspondent à des constructions neuves qui se concentrent sur les rues Notre Dame, le Chemin rural dit de derrière St Evre, Clos des Grèves et Loge des Gardes
- 78 % des constructions neuves, principalement individuelles, se concentrent sur le Nord de la Commune
- Recettes communales :
 - Fiscalité d'urbanisme au travers de la taxe d'aménagement : 165 097 €
 - Fiscalité dispositifs publicitaires (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) : 65 230 €

Evolution des autorisations d'urbanisme par type :



Le Pôle Aménagement

- Requalification secteur Keller / Anciens combattants d'Afrique du Nord



Cliché 2009



DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU)/

Le Pôle Renouvellement Urbain



Contexte

L'année 2017 a constitué une année forte pour le pôle renouvellement urbain, marquée principalement par la définition et la planification des ambitions municipales de reconquête du centre-ville médiéval au travers d'une délibération-cadre approuvée par les élus en Conseil Municipal du 27 juin 2017.

Trois cadres d'intervention prioritaire ont dès lors été fixés :

- Transformation du parc de logements publics et privés ;
- Amélioration du cadre de vie des habitants ;
- Renforcement de l'attractivité du centre-ville

Outre les réflexions stratégiques (Opération de Restauration Immobilière, Classement en Site Patrimonial Remarquable, opération publique d'aménagement,...), le document vise à définir les programmes de requalification en cours et envisagés sur les années à venir au travers des travaux sur les espaces publics, l'habitat et les opérations portées par les partenaires publics (Centre Hospitalier, Région, Département,...)

Par ailleurs, la délibération a permis de mettre en exergue un périmètre prioritaire d'intervention publique à court

terme constitué de quelques rues au cœur de la cité médiévale. Ce périmètre réduit offre ainsi une analyse fine des immeubles et constitue une véritable opération chirurgicale de recomposition urbaine, dans l'objectif de retisser la trame urbaine du centre ancien au travers d'acquisitions et de requalifications de biens (logement, résidences d'artistes, dé-densification de la trame viaire) présentant un état d'abandon ou de dégradation irrémédiable.



Zoom sur les actions opérationnelles

Les dispositifs publics en faveur de l'amélioration de l'habitat

- **L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Requalification Urbaine (OPAH-RU)** : engagé depuis octobre 2012 en collaboration avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Région, ce dispositif vise à accompagner financièrement et techniquement les propriétaires occupants et bailleurs dans l'amélioration de leurs logements. Le suivi-animation est assuré par le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe et Moselle (CAL).

En fin d'année 2017, la Ville de Toul a obtenu l'accord de l'ANAH et du Département de Meurthe et Moselle (nouvellement délégataire des aides à la pierre au 1er janvier 2017) afin de proroger de 15 mois l'OPAH (fin au 31 décembre 2018) mais également de lancer concomitamment la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH au 1er janvier 2019.

- **Couleurs de Quartiers** : campagne incitative d'aides aux ravalements de façades qui a évolué dans son périmètre et son dispositif. L'animation et le suivi sont assurés en régie. Outre la requalification d'immeubles dégradés et l'amélioration de l'image du centre-ville médiéval, l'objectif de la municipalité vise à développer une offre locative diversifiée. Chaque année, le règlement d'attribution de ces aides municipales et régionales évolue afin de pouvoir répondre aux besoins de toulousains mais également aux choix municipaux.

Le Pôle Renouvellement Urbain

Chiffres-clés (bilans cumulés)

Au terme des 5 années de l'OPAH (2012-2017), les aides à la rénovation ont bénéficié à l'amélioration de :

- 35 logements locatifs dont plus de 90 % répondent à des problématiques de biens vacants et dégradés remis sur le marché immobilier. L'ensemble du financement (Etat, Ville de Toul et Conseil Régional) représente 47 % du montant total des travaux.

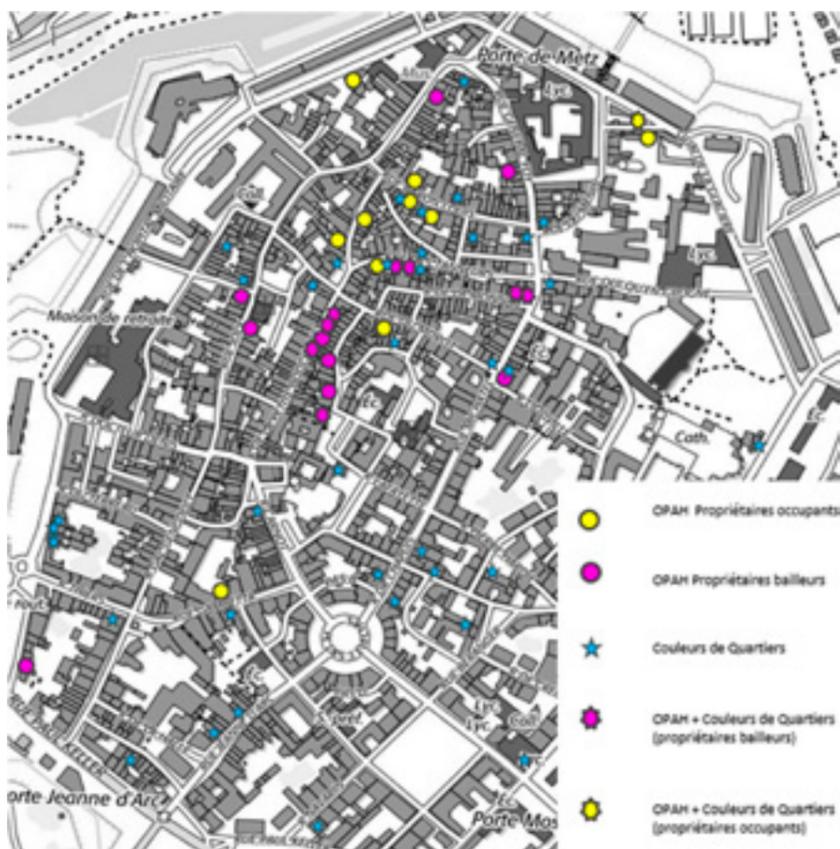
Par ailleurs, cette production de logements locatifs répond à une logique de diversification puisque 69 % correspondent à des loyers intermédiaires et 31 % à du loyer social.

- 13 logements de propriétaires occupants dont près de 70 % sont traités sur le plan de la performance énergétique. En moyenne, les primes publiques représentent 60 % du montant des travaux. Certains propriétaires, à revenus très modestes, peuvent se voir financés à 98 % voire 100 % (cumul des aides publiques et des caisses de retraite).

Au total, l'OPAH a généré un montant de travaux de plus de 2,1 millions d'euros pour un volume global supérieur à 1 million d'euros d'aides publiques.

Par ailleurs, la poursuite de la dynamique municipale visant à inciter les propriétaires d'immeubles à ravaler leurs façades a permis sur la même période (2012-2017) de financer 75 immeubles dont près de 90 % situés au sein des remparts.

Le montant total des primes versé s'élève à 366 000 € soit une subvention moyenne de 4 880 € par immeuble.



Cartographie de localisation des aides publiques à la rénovation immobilière (période OPAH)



Dispositif Couleurs de quartier : illustration avant/après

Les opérations communales en partenariat avec EPFL

La signature de plusieurs conventions opérationnelles avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine a permis l'émergence de plusieurs opérations :

- Immeuble 18 rue Gouvion Saint Cyr : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine



- Immeuble 20 rue de la Monnaie : démolition pour reconstruction qualitative

- Reconversion de la friche militaire rue Paul Keller :

La reconversion de ce site, situé au cœur de la Ville, en résidence intergénérationnelle est le fruit de la collaboration de la Ville avec l'Etat, l'association Habitat et Humanisme et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.

- Immeubles 16 et 18 rue des Tanneurs : démolition pour création d'un espace public.



Le Pôle Foncier



Missions

- Gestion du patrimoine de la Ville : cessions et acquisitions foncières, rétrocession de VRD, classement-déclassement du domaine public
- Gestion locative : baux, contrats d'occupation et de mise à disposition et gestion des charges locatives (logements, casemates, terrains nus, locaux associatifs, administratifs ou commerciaux)
- Suivi des mutations immobilières privées sur le ban communal et instruction des demandes notariées (certificats d'urbanisme, numération, Déclarations d'Intention d'Aliéner...) : 600 demandes liées aux mutations sur la période

Réalizations / Faits marquants

- Opération de cession de l'ensemble scolaire Paul Bert :
La cession, courant 2017, de cet ensemble immobilier communal déclassé à un investisseur privé sous condition de réhabilitation en grands logements qualitatifs, participe des actions conjointes menées sur le secteur Murot, qui ne manqueront pas de transformer à court terme l'image de ce quartier en mutation.
- Opérations concernant le patrimoine communal



Dispositif Couleurs de quartier : illustration avant/après



Dispositif Couleurs de quartier : illustration avant/après

Chiffres-clés 2017

Recettes générées pour la Commune :

- En matière de mutations immobilières : 1 137 851 € au titre de diverses cessions (emprises Arsenal, First Stop, LIDL centre-ville, emprises espaces verts rues Cardinal Tisserand, Rémond Mathieu, Ecole Paul Bert, ...)
- En matière de redevances d'occupation :
 - 51 027,31 € : logements et casemates
 - 104 662,83 € : biens à vocation commerciale et administrative
 - 35 723,29 € : terrains nus
 - 18 964,48 € : redevances d'occupation domaine public réseaux

DIRECTION
DU
DÉVELOPPEMENT
CULTUREL
/

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL /



Placée sous l'autorité de la Directrice du Développement Culturel, cette Direction regroupe le service culturel, la Médiathèque, le Centre de Ressources, le cinéma Citéa et le Musée d'Art et d'Histoire.

Le Service Culturel



Composé de 7 agents, ce service assure des missions telles que la gestion de salles municipales, les cérémonies patriotiques et l'organisation de certains grands événements.

Missions

• Mise à disposition de salles :

- Salle de l'Arsenal, à titre payant, à des associations ou sociétés pour y organiser des spectacles, concerts, soirées dansantes, assemblées générales, lotos, expositions et salons divers.

Il est possible pour des particuliers de réserver cette salle pour des regroupements familiaux.

- Salle Aragon, à titre gratuit, pour les associations toulouses et pour les particuliers, sous réserve de disponibilité, à la suite d'un deuil lorsque la cérémonie se déroule à Toul.

- Salle des Adjudications, à titre

gratuit, pour les associations toulouses désirant organiser des réunions, débats, conférences, lotos et à titre payant pour les sociétés commerciales.

• Recherche, organisation et mise en place de manifestations à travers deux saisons :

- La saison culturelle d'octobre à juin

- La saison estivale de juin jusqu'aux journées du patrimoine (3ème week-end de sept.)

La gestion des manifestations est réalisée majoritairement en collaboration avec d'autres services municipaux (services Logistique, Techniques, Voirie, Espaces Verts, Communication et Police Municipale).

• Accueil des associations et renseignements divers concernant les manifestations se déroulant à Toul

• Gestion de l'équipe des saisonniers, du 20 juin au 20 septembre, qui accueillent, renseignent et permettent aux visiteurs et touristes de découvrir le patrimoine de Toul : la Cathédrale St Etienne et la Collégiale St Gengoult.

• Cérémonies patriotiques : préparation, invitations et déroulement sur site : 19 mars – 08 mai – 08 juin – 18 juin – 14 juillet – Libération de Toul début septembre et 11 novembre

• Aide aux associations (160 associations culturelles et une dizaine d'associations patriotiques) par le biais d'accompagnement logistique et de versement de subventions pour 31 d'entre elles

• Adhésion à des labels et suivi de ceux-ci :

- Plus Beaux Détours de France

- Réseau des Villes Fortifiées de la Grande Région

- Pavillon Bleu

- Ville Cathédrale

- Ville d'Art et d'Histoire (candidature en cours)

Faits marquants / Chiffres-clés

L'année 2017 a été jalonnée de divers grands événements :

• La saison à la Salle de l'Arsenal

Au cours de l'année 2017, la salle a accueilli près de 52 000 personnes.

La Société Label-Ln, dans le cadre du marché qui la lie à la Ville (jusqu'en juillet 2017), a proposé 4 spectacles (Noëlle Perna, Slimane, Celtic Legends et J.Luc Lemoine) qui ont rassemblé un peu plus de 3 700 spectateurs, au premier semestre.

Les Sociétés Anim'15 (Ma belle-mère et moi), et la SCIC Turbul'ance (soirée Hypnose), dans le cadre du nouveau marché, ont rassemblé plus de 1 200 personnes au cours du second semestre.

D'autres spectacles et manifestations ont été produits par la Ville :

- Koliadki (800 pers)

- Concert aux écoles / Bach (1100 personnes)

- Théâtre des NAP (250 personnes)

- Concert Harmonie Commercy (500 personnes)

- Sourires d'Ukraine (800 personnes)

- Concert Bach (150 personnes)

- Forum des Associations (800 personnes)

- Concert Musique Américaine (800 personnes)

- Trophées des Sports (400 personnes)



La Salle a également accueilli de grands salons et manifestations, en partenariat avec les associations : Bourse multi-collections, Gala de Boxe, Salon des Vins, Crazy Night Rockers, Galas des Compagnies de Danse, Salon des Arts Créatifs, Concert

de la Sainte Cécile de la Lyre Toulouse, Goûter de la St Nicolas... Ces événements ont rassemblé plus de 12 300 personnes.

• Grands événements et attractivité de la ville :

- Le Jardin du Michel organisé par la SCIC Turbul'ance avec le soutien de la Ville (plus de 16 000 festivaliers)

- Rendez-vous aux Jardins

- Fête de la Musique

- Feu de la St Jean (800 personnes)

- Festival Pyrotechnique (20 000 personnes)

- Journées du Patrimoine

- Défilé de la St Nicolas

- Marché de Noël

• La saison estivale – 15 juin au 16 septembre :

- Mapping « Chambre des Merveilles » sur la façade arrière de l'Hôtel de Ville, projeté depuis les Jardins, cinq soirs par semaine (plus de 20 000 personnes)

- Visites de la Cathédrale (24 000 personnes) - St Gengoult (6 600 personnes).

- Visites à la lampe de poche (180 personnes)

- Visites du cimetière (90 personnes)

- Montées dans la Tour Sud (1180 personnes) – Casse-croûte de Quasimodo (330 personnes).

- Expositions dans ces lieux et animations musicales.

- Artistes au cloître (2 x 500 personnes)

- Visites contées (tous les samedis soirs juillet-août)

(1 000 personnes)

- Visite nocturne fin août (440 personnes)

- Musiques du Monde (250 personnes)

- 3 Nocturnes du Port (2 500 personnes)



- 2 Guinguettes (700 personnes)

- Journées Européennes du Patrimoine et 5ème Auto-Rétro

Depuis les différents événements terroristes intervenus en France, la Ville de Toul a renforcé la sécurité autour des manifestations par le biais de :

- Moyens humains

- Véhicules stationnés en travers des accès

- Filtrage et vérification des sacs, blousons aux entrées

- Permanence physique d'agents aux accès tout au long de la manifestation.

Son budget, au titre de l'année 2017, se répartit comme suit :

- Fonctionnement :

Dépenses 521 348,35 €
Recettes 71 811,44 €

- Investissement :

Dépenses 10 567,73 €

La Médiathèque



Les collections

Les collections sont divisées entre celles en accès libre, réparties entre plusieurs sections (adulte, jeunesse et musique & cinéma) et celles en consultation sur place ou en prêt indirect.

Elles sont adaptées à tous : livres cartonnés, livres tactiles, albums, 1ères lectures, BD, fictions, documentaires, romans bilingues, revues, livres audio, livres en grands caractères, CD, DVD, partitions, et clés USB.

Dans les réserves se trouvent :

- Les collections en prêt indirect.
- Le fonds patrimonial constitué d'environ 10 000 ouvrages : manuscrits, incunables et imprimés antérieurs au XX^{ème} siècle. Ce fonds comprend un certain nombre d'ouvrages remarquables, parmi lesquels deux livres d'heures et un missel.
- Le fonds toulouais, qui ne peut être consulté que sur place.

Chiffres-clés

L'équipe de la Médiathèque, placée sous l'autorité d'une Directrice, regroupe 10 agents.

• Budget 2017

Dépenses de fonctionnement : 64 204,79 €
Recettes de fonctionnement : 11 733,62 €

• L'accueil du public et les collections

- La fréquentation

Environ 1 000 personnes fréquentent la Médiathèque pendant les 28 heures

hebdomadaires d'ouverture (hors annexe Espace Peter Pan). Ainsi, la Médiathèque se positionne au-delà de la moyenne nationale.

Cette offre est complétée par une ouverture les mardis et certains jeudis matin dédiée aux scolaires et aux structures de la petite enfance de Toul.

L'accès à l'établissement est libre et gratuit. Tous les documents écrits peuvent être consultés sur place, ce qui ne nécessite pas d'inscription.

- Lecteurs actifs

Le lecteur actif est un usager qui a emprunté au moins un document durant l'année civile.

- 2 158 femmes, 1 289 hommes (62.9 % de femmes et 37.4 % d'hommes).

- 1 482 lecteurs inscrits sont habitants de la Ville soit 43 % (39.7% en 2016)

- Le nombre d'inscrits ayant plus de 65 ans continue d'augmenter chaque année (+19.6 % entre 2014 et 2017).

- En 2017, la Médiathèque a enregistré 694 nouvelles inscriptions (650 individuels et 44 collectivités). Pour rappel : 703 en 2016, 707 en 2015.

Age	Nombre de lecteurs actifs 2017	Nombre de lecteurs actifs 2016	Nombre de lecteurs actifs 2015	Nombre de lecteurs actifs 2014
0-14 ans	1 480	1 488	1 504	1 563
15-64 ans	1 540	1608	1 705	1 706
65 ans et plus	427	397	379	357
Collectivités	207	208	223	231
Total	3 654	3 701	3 811	3 858

- Les prêts

Tous les supports sont prêtés au nombre de 5, sauf les DVD.

Nombre de prêts	Adultes	Jeunesse	Discothèque	Total 2017
Livres	30 377	30 346		60 723
BD	6 121	13 596		19 717
Revue	6 244	4 839		11 083
Livres audio	837	1 714		2 551
CD		949	9 873	10 822
DVD			5 987	5 987
Partitions			172	172
Clés USB			230	230
Divers (jeux, matériel)		22		22
Total	43 579	51 466	16 262	111 307

Au total 111 307 prêts ont été effectués en 2017, soit une moyenne de 2 140 prêts par semaine. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes.

3 356 réservations de documents ont été réalisées en 2017.

Missions

- L'accès à la connaissance : communiquer et informer.

La Médiathèque favorise l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, apprendre et partager. Elle fournit des collections qui doivent refléter la pluralité et la diversité de la société et être exemptes de toutes formes de censure ou de pressions commerciales. Les collections doivent être représentatives de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales ce qui exige qu'elles soient régulièrement renouvelées et actualisées.

- Le développement de la lecture sous toutes ses formes et ce dès le plus jeune âge notamment par le biais de collections adaptées.

- L'apprentissage à tous les âges de la vie en soutenant l'auto-formation et l'enseignement.
- La mise en valeur du patrimoine culturel, des œuvres et des créateurs
- La conservation du fonds patrimonial.
- Le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel.
- La médiation autour des collections :
 - Par le biais de l'action culturelle
 - Par l'accueil de publics spécifiques
 - Par les actions hors les murs
 - Par les actions pédagogiques

La Médiathèque

- La politique documentaire

Etat des collections au 31 décembre 2017 :

	Total	Dont acquisitions 2017
Livres	54 398 (29 973 pour adultes et 24 425 pour enfants)	1 968 (1 095 pour adultes et 873 pour enfants)
BD	8 765 (4 716 pour adultes et 4 049 pour enfants)	286 (154 pour adultes et 132 pour enfants)
Presse	14 853 (74 abonnements pour adultes et 26 pour enfants)	2 245 (1 812 pour adultes et 433 pour enfants)
Livres audio	1 394 (686 pour adultes et 708 pour enfants)	1 394 (686 pour adultes et 708 pour enfants)
CD	16 172 (15 397 pour adultes et 775 pour enfants)	404 (305 pour adultes et 19 pour enfants)
DVD	1 818	254 (224 pour adultes et 30 pour enfants)
Partitions	497	
Clés USB	59	
Matériel animation	42	5
Divers (CD ROM, K7)	129	20 applications pour tablette
Livres "ancien"	10 000 (estimation) pas au catalogue	
Fonds Jean Giroud	3 000 (estimation) pas au catalogue	
Fonds Amicale des Conseillers Territoriaux	262 (sur les 708 documents donnés) pas au catalogue	
Total	111 389	5 262

A noter que le désherbage représente 3 368 documents en 2017 (livres, presse, CD et livres audio).

- Le portail de la Médiathèque

Le portail permet aux usagers d'accéder à des services en ligne 24h/24 et 7j/7 : consultation du catalogue, programmation culturelle, sélections thématiques réalisées par les bibliothécaires en lien avec l'action culturelle, l'actualité locale, nationale et internationale, liste des nouveautés...

De plus, à partir de leur numéro de lecteur, les adhérents actifs ont un espace personnel qui leur permet d'accéder à leur compte, de faire des réservations...

Statistiques de consultation :

En 2017 : 15 788 visites pour 137 298 pages vues soit une moyenne mensuelle de 1 316 visites pour 11 442 pages vues en 2017.

En 5 ans, le nombre de visites a augmenté de 51,3% et le nombre de pages vues de 66,3%.

• L'action culturelle

- La Médiation culturelle

322 actions ont été programmées en 2017.

Actions pour publics spécifiques : 218 actions

- Accueil petite enfance : 10 séances (La Louvière et Roger Rolin, RAM)
- Accueil des classes : 98 séances soit 2 493 élèves
- Accueil des NAP : 56 séances (Moselly, St Evre, Pierre et Marie Curie,

Maurice Humbert, La Sapinière)

- Accueil structures : 21 séances (Centre socio-Culturel, centres de loisirs, résidence Douzain, Croix Rouge, MJC, Mosaïque + DRE, Association Femmes Relais)

- Actions hors les murs : 33 actions

- Petite enfance : 21 actions soit 375 personnes (La Louvière, le RAM, Roger Rolin, PMI, REAAP)
- Maternelle St Evre : 75 élèves
- Personnes âgées (EHPAD Les Ombelles et Rion) : 8 actions
- Centre pénitentiaire : 3 actions soit 53 personnes

Saison culturelle : 79 manifestations

1) Jeunesse : 31 actions

- Les Heures du Conte : 14 séances (209 spectateurs).

- Les expositions : 4

- Autres manifestations : 7 actions pour 896 personnes (Salon de la Petite Enfance, spectacles, ateliers, rencontre illustrateur)

- Actions hors les murs : 6 actions pour 179 personnes (Chasse à l'œuf, Heures du conte estivales dans les jardins, Petites Toques, Rendez-vous au jardin)

2) Adultes et/ou tout public : 48 actions

- Les cycles : 29 séances pour 347 personnes

(ateliers d'écriture, RDV philo, écoutes vagabondes, danse en position assise, visites de la Médiathèque, conférences, causeries Littéraires, rencontres, ateliers créatifs...)

- Les expositions : 9

- Autres manifestations : 7 pour 479 personnes (Nuit de la Lecture, Festival Poema, Jardin Du Michel, rencontre dédicace ...)

- Actions hors les murs : 3 actions pour 595 personnes : Festival Poema, concerts

3) Autres actions : 25

- 1 Newsletter mensuelle : 13 envoyées - 3 183 personnes abonnées

- L'émission mensuelle Ziklibre & Culture sur Radio Déclit : 10 sessions enregistrées

- Formations données par la Médiathèque (2 sessions) pour l'Association Mosaïque

• Les partenaires

Médiathèque de Meurthe-et-Moselle (MMM)

Partenaire incontournable que ce soit dans le cadre de l'accompagnement du personnel par le biais de formations, dans la mise à disposition de contenu numérique avec la plateforme 1D Touch ou dans le cadre de notre programmation culturelle :

- par une aide financière pour le Salon du livre et de la petite enfance
- par le prêt de matériel : prêt d'expositions
- par la mise en place de projet à l'échelle du département : le projet

Poema (rencontres et ateliers d'écriture avec le poète Rémi Checchetto dans le cadre d'une résidence d'auteur).

Association des Bibliothécaires de France (ABF) – avec le concours de la DRAC

L'ABF nous a permis d'accueillir à moindre frais - un spectacle de lecture dessinée : TILL L'ESPIEGLE - 2 rencontres-atelier animées par Nada Matta, illustratrice-auteur de l'album « Petite Pépite » (Prix sorcière 2017 catégorie ALBUMS)

Education Nationale

La Médiathèque propose aux écoles de Toul de nombreuses actions recensées dans la charte des écoles : accueils de classes, préparation de corpus de documents, prêt gracieux de documents...

La Médiathèque accueille également chaque année des stagiaires. 5 ont été accueillis en 2017.

Commission petite enfance (pilotee par la Médiathèque)

La Commission petite enfance s'est réunie régulièrement en 2017. Réunissant les professionnels de la petite enfance, elle a principalement travaillé à la mise en place du Salon de la petite enfance (637 visiteurs en 2017).

La Médiathèque

Comité d'Etablissement des Cheminots

Une Convention «Partenariat-Lecture», entre le Comité d'Etablissement de la SNCF et la Ville de Toul, permet aux cheminots toulous, privés de bibliothèque de CE depuis 2006, de s'inscrire gratuitement à la Médiathèque. Les inscriptions sont payées par le CE des Cheminots.

15 personnes concernées en 2017.

Centre de détention de Toul

Une convention a été signée avec le Centre de détention de Toul en 2007 pour promouvoir le livre et la lecture en direction des détenus. Elle concerne trois axes : prêt de livres, aide à la gestion du fonds de la bibliothèque et action culturelle.

6 actions ont été mises en place en 2017 :

- 3 dans les locaux du Centre de détention. Un agent de la Médiathèque s'y est rendu afin d'y proposer des lectures.
- 3 dans les locaux la Médiathèque. Le partenariat s'est étoffé avec la mise en place d'un projet d'exposition sur la notion d'identité et d'enfermement et par 2 rencontres avec le public dont une projection de courts-métrages en présence de la réalisatrice Kim MASSEE.

Assises de la Jeunesse et de la Culture (AJC)



La Médiathèque participe au comité de pilotage des AJC, groupe partenarial composé

d'acteurs associatifs et institutionnels, de services de la ville, qui conjuguent leurs moyens au service d'actions culturelles ou socio-culturelles en direction

des habitants et en particulier de la jeunesse.

Participation au projet «Les sacs d'histoires» : il s'agit d'un sac contenant un album dans deux langues au moins, un glossaire contenant des mots choisis, une version audio (en plusieurs langues), un jeu pour jouer en famille et une «surprise» (souvent un jouet), le tout en lien avec l'histoire. Le sac passera régulièrement de familles en familles.

Les partenaires : le coordonnateur REP, les enseignants des Ecoles Maurice Humbert, P et M Curie, Jean Feidt, la Médiathèque, la ludothèque, le Dispositif de Réussite Educative (CCAS), les Associations Femmes Relais, Radio-Déclic et Mosaïque, les parents d'élèves.

Radio Déclic

10 émissions Ziklibre & Culture ont été enregistrées en 2017. Elles permettent de parler de musique libre et de la programmation de la Médiathèque.

Le Jardin Du Michel (JDM) - nouveau partenaire

Mise en place de 3 avant-concerts à la Médiathèque afin de permettre au public de rencontrer des artistes et échanger sur leurs méthodes de travail, leurs influences...

Espace Lecture Peter Pan

Les statistiques concernant l'Espace Peter Pan sont incluses dans le bilan global de la Médiathèque.

Collections :

- Nombre de documents : 2 988 dont 530 appartenant à l'association Mosaïque
- Acquisitions : 75 documents et 4 revues

Public :

L'espace est ouvert le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, soit 45 jours en 2017 (fermeture pendant certaines vacances scolaires).

- 873 usagers ont fréquenté l'espace en 2017, dont 637 enfants
- 1 441 prêts en 2017

Animations :

- Heures du conte : 9 séances (123 personnes dont 85 enfants)

Partenariats :

- Accueil de classes

- Maternelles : Jean Feidt et Les Eglantines (27 visites)
- Primaires : Maurice Humbert, Pierre et Marie Curie et La Sapinière (10 visites)

Soit 1 013 personnes accueillies (811 enfants + 202 adultes)

- Accueil de la Maison de l'enfance Roger Rolin

4 séances (23 enfants et 12 adultes)



- Accueil de l'Association Mosaïque

Accompagnement aux leçons et ateliers culturels animés par les salariés et bénévoles :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h35 dans l'espace lecture
- Ateliers autour du livre lundi et vendredi
- Plage de prêt assurée de 17h35 à 18h

- Accueil du REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

« Ronde des jeux » pour les 0-6 ans, avec les partenaires (Mosaïque, Ludothèque, PMI, CSC, LAPE...) : 5 séances (109 personnes dont 69 enfants)

- Accueil du Dispositif de Réussite Educative

- Fréquentation libre de l'espace lecture le mercredi : lecture sur place, emprunt de documents et heures du conte

- Création de décors par les enfants pour le Salon du Livre et de la Petite Enfance

- Accueil du Centre de loisirs

6 séances pour les 3-6 ans (février, avril, juillet, octobre) : 124 personnes dont 89 enfants

- Accueil du Relais Assistantes Maternelles « La Ronde Toulouise »

Heure du conte et découverte de l'espace lecture : 10 personnes dont 5 enfants

- Partenariat POEMA

Atelier d'écriture et rencontre avec l'auteur Rémi Chechetto pour une classe de 3ème et un groupe d'élèves en accompagnement scolaire Mosaïque / DRE : 2 séances 31 personnes

Total des actions d'animation : 66 séances.

Le Centre de Ressources



- ADIE Lorraine
- UFC Que Choisir
- Atelier d'écriture organisé par le CMP
- FGRCF (retraités du chemin de fer)
- ADMD (droit de mourir dans la dignité)
- NSM (atelier sur le diabète)
- CDG (permanences sociales)

Une grande partie du public fréquentant les formations dispensées dans les locaux sont des demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle.

Les recettes de l'année 2017 s'élèvent à :

- 7 692,50 € pour la location de salles et de bureaux
- 95,68 € pour la reprographie

Missions

Le Centre de Ressources, attenant à la Médiathèque, met à disposition des locaux (salles et bureaux), au bénéfice principal de structures de formation (emploi, orientation) ou de médiation sociale.

Un service de reprographie est proposé aux utilisateurs.

D'une surface d'environ 700 m² répartis sur 2 étages, le Centre de Ressources regroupe 4 bureaux, 7 salles, une salle polyvalente ainsi que les locaux de la Police Municipale.

Chiffres-clés

Placé sous l'autorité de la Directrice de la Médiathèque et du Centre de Ressources, un agent assure la gestion de la structure.

En 2017, les locations ou mises à disposition de salles ou bureaux représentent 299 journées, 503 demi-journées, 6 semaines, et 1 mois.

Liste des permanences régulières :

- Conciliateur de Justice
- CIDFF
- Armée de l'Air

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL/

Le Musée d'Art & d'Histoire



Le Musée d'Art & d'Histoire de Toul, classé «Musée de France», conserve un riche patrimoine formé de plusieurs collections de beaux-arts, archéologie, arts & traditions populaires, faïences...

Constitué d'une équipe de 7 agents dirigée par une Attachée de conservation, le Musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, ainsi que certains jours fériés. Il accueille le public local, notamment en renouvelant les présentations des objets et en assurant une programmation événementielle éclectique, mais aussi les touristes de passage. Le public scolaire n'est pas oublié et le Musée propose,

en plus des traditionnelles visites, de nombreux ateliers de pratique artistique.

Les visiteurs sont souvent étonnés par la diversité des collections, leur richesse et leur caractère encyclopédique.

Durant l'été 2017, les personnels hospitaliers du Grand Est ont réitéré leur visite du Musée, soit 343 personnes sur 2 week-ends.

Le nombre d'expositions est constant, variant d'une durée de quelques jours à plusieurs mois. Les différents lieux d'expositions du musée sont quasiment occupés en permanence (salle verte, salle d'exposition temporaire, salle lapidaire, salle des tapisseries...).

Enfin les acquisitions, à titre onéreux ou gratuit, ont permis d'enrichir encore les collections : achat des groupes sculptés du portail de la cathédrale (avec le FRAM et une souscription publique en lien avec la Fondation du Patrimoine), achats de Calot, de maquettes en ivoire, dons d'objets divers.

Le budget 2017 du Musée se décompose ainsi :

- Investissement :
Dépenses 47 876,00 €
Recettes 11 774,20 €

- Fonctionnement :
Dépenses 5 367,59 €
Recettes 2 856,17 €

Le Musée d'Art & d'Histoire

LES PUBLICS

La fréquentation

- Fréquentation globale du Musée :

La courbe de fréquentation des entrées au Musée poursuit sa hausse : 10 646 visiteurs en 2017 (8 927 en 2016).

- Hausse également de la fréquentation des établissements scolaires et des ateliers :

De nombreux ateliers ou visites contées ont été proposés aux enfants de 9 mois à 12 ans. Les adultes ont été conviés à participer à des ateliers d'arts plastiques. Parents et enfants pouvaient aussi découvrir les collections à travers des visites guidées.

- Répartition des visiteurs :

En 2016, les Lorrains dominaient largement : 75.8% des visiteurs soit 6 767 sur 8 927 entrées. Pour 2017, ils représentent 8 740 entrées sur 10 646 soit 82,10 % des visiteurs.

Le nombre de visiteurs étrangers est également en hausse : 336 en 2016 (soit un taux de 3,76 %) et 430 en 2017 (4.04 %).

Les animations scolaires

La fréquentation des écoles a largement augmenté, passant de 44 groupes à 118.

Certaines classes venaient découvrir librement le Musée. D'autres visitaient le Musée avec un thème particulier ou tout simplement pour une visite guidée générale.

Les animations pendant les vacances

Comme les années précédentes, de nombreux ateliers ont été proposés aux enfants pendant les périodes de petites vacances scolaires. Le nombre de participants est légèrement en baisse, passant de 359 à 305.

Le Musée, lieu de rendez-vous

Comme chaque année, l'Association des Amis du Musée a organisé des conférences-buffet. Le Cercle de Généalogie continue de se retrouver tous les jeudis soir dans la salle de lecture de la bibliothèque.

Le Musée est le siège de diverses associations : le Cercle d'Etudes Locales du Toulais, (CELT), l'Association Journées d'Etudes Meurthe et Mosellanes, le Comité d'Etudes et de Restauration de la Chapelle Templière de Libdeau (CERCTL) et l'association Etudes Tuloises.

Le Musée a également accueilli divers événements :

- Conseil d'administration du Cercle d'Etudes Locales du Toulais (CELT)
- Le CELT et la Tota Compania ont organisé chacun une conférence.
- Conférence buffet des Amis du Musée sur « Robert TOUVENOT, sa vie, son œuvre » par son neveu Éric TOUVENOT

- Brigitte FOSSEY a fait découvrir aux enfants « Pierre et le Loup » avec Pascal VIGNERON.

- Remerciements des mécènes pour l'acquisition du 4ème groupe sculpté, (Adoration des Mages).

- Conférence buffet des Amis du Musée sur le thème de « L'Amitié en France aux VIe et XVIIe siècles, histoire d'un sentiment » par Mme Aurélie PREVOST.

- Conférence sur « Les As de l'aéronautique militaire et l'escadrille SPA 102 » par Monsieur le Lieutenant Jean-François HUREAU.

Le Musée hors les murs

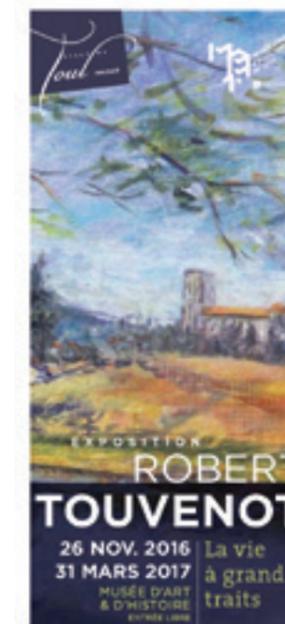
Le 20 juin, lors des Journées citoyennes organisées par la Sous-Préfecture, le Musée a fait réaliser aux collégiens des mouchoirs d'instruction inspirés de ceux remis aux soldats jusqu'à la première guerre mondiale et dont le Musée conserve plusieurs exemplaires.

Réalisations / Faits marquants

LA PROGRAMMATION

De nombreuses expositions et événements se sont déroulés au Musée durant l'année 2017.

6 expositions temporaires



Le Musée d'Art & d'Histoire

Les rendez-vous nationaux et internationaux

- Nuit européenne des musées : 237 visiteurs
- Journées Nationales de l'Archéologie, avec un atelier animé par l'INRAP
- Les journées européennes du patrimoine : 392 visiteurs

Les événements propres au Musée

- Halloween au Musée
Le 31 octobre au Musée, les Jeunes Amis et le personnel ont accueilli 965 personnes. Enfants et adultes ont parcouru les salles à la recherche d'indices leur permettant de résoudre l'énigme du jour et de se voir récompenser par les traditionnels bonbons.
- Conférences et concerts
Conférences-Bufferet des Amis du Musée, concerts du festival Bach et concerts divers, « Une heure, une œuvre ».

Les collections du Musée

- Prêts : des prêts d'œuvres ont été enregistrés tous en lien avec des Musées Lorrains (Thionville, St Dié, Nancy).
- Restauration : Le Musée a lancé un marché pour la restauration du tableau « Le Sacré-Cœur ».
- Acquisitions :



2 maquettes en ivoire de la succession JALET (Basilique de St-Nicolas de Port et Cathédrale de Toul)



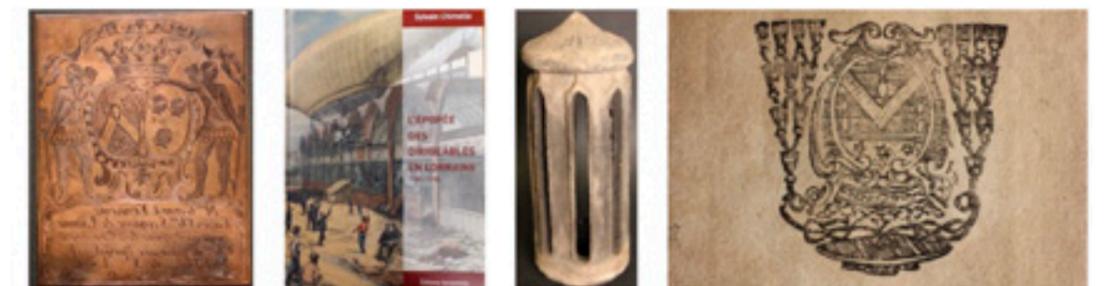
1 groupe sculpté : « L'Adoration des Mages » avec l'aide de généreux mécènes, subventions de la DRAC et la Fondation du Patrimoine



2 aquarelles de Henri Calot

• Dons :

Comme chaque année le Musée a enregistré de nombreux dons de particuliers et de l'association « les Amis du Musée ».

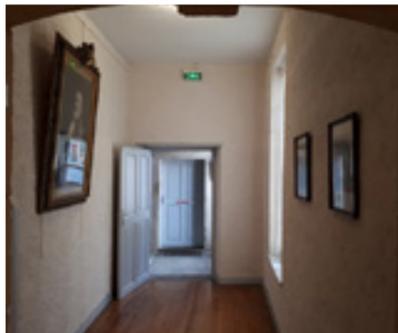


Le Musée d'Art & d'Histoire

La vie du Musée

• Travaux

En 2017, la salle L, appelée aussi Salon des Evêques, ainsi que le couloir situé à la sortie du 2ème étage ont été repeints. Les peintres municipaux sont intervenus sur la façade Rue Gouvion St Cyr afin de rénover les peintures des fenêtres.



• L'accueil des stagiaires

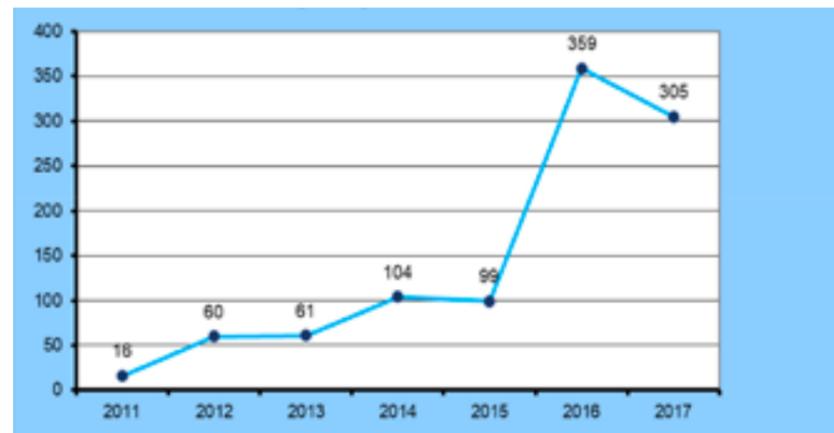
19 stagiaires de différents niveaux d'études ont été accueillis (collégiens, étudiants en Histoire de l'Art...).

• La fréquentation

Évolution du nombre de visiteurs



Les Ateliers



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL/

Le Cinéma CITEA



Réalisations / Faits marquants

- Participation au dispositif Ecoles au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, qui consiste à sensibiliser les jeunes à l'art cinématographique.

- Diffusion de spectacles vivants et de grands événements culturels en direct par satellite. Retransmissions de concerts (Soprano, M Pokora), d'humoristes (Michaël Gregorio) de pièces de théâtre en direct de la Comédie Française (Le Misanthrope, Cyrano de Bergerac, Les fourberies de Scapin), d'opéras (Metropolitan Opera de New York), de ballets (Bolchoï de Moscou)

- Participation aux journées du patrimoine : visite des coulisses et de la cabine de projection.

- Organisation de ciné-débats en présence des réalisateurs du film (L'oeil du Cyclone avec Luis Marques) ou en partenariat avec des associations (Zonta « Violences faites aux femmes »)

- Programmation de séances supplémentaires sur demande des établissements scolaires pour des films grand public ou des documentaires à but éducatif en version originale sous-titrée.

Doté d'un matériel de projection numérique, assorti d'un système adapté aux malentendants ainsi que d'une parabole permettant la diffusion d'évènements en direct par satellite, le Citéa offre aux Toulousains 235 places assises.

Cet établissement est modulable et comporte une scène pouvant accueillir de petits concerts et pièces de théâtre ainsi qu'une sonorisation. A l'étage, il dispose de 3 loges et d'une cuisine équipée.

Pour bénéficier d'un meilleur rapport de force et diffuser plus rapidement les films, la Ville adhère à l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma) qui négocie pour plusieurs centaines de salles.

Le Citéa propose une programmation répartie sur 19 séances hebdomadaires (3 par jour, 4 le dimanche) et propose 6 films minimum (films français, en version originale sous-titrée, films d'animation...). L'établissement, fermé le mardi sauf pendant les vacances scolaires, est ouvert la plupart des jours fériés.

La Ville est affiliée au RADI (Réseau Alternatif de Diffusion), animé par l'Agence du court métrage pour associer aux projections de longs métrages des films courts en avant séance.

Le Citéa participe à l'ensemble des opérations nationales de promotion organisées par la Fédération Nationale des Cinémas Français, à savoir Le Printemps du Cinéma et la Fête du Cinéma (tarif unique de 4€), Ciné Cool (tarif unique de 4,50 €).

Missions

Le Citéa détermine et négocie les films qui seront diffusés au public. Cette négociation est réalisée avec les sociétés de distribution de films, selon un principe d'offre et de demande, dans un cadre réglementé. L'exploitant ne peut pas diffuser un film dans son cinéma s'il n'a pas l'accord du distributeur concerné.

Le Cinéma CITEA

Chiffres-clés

L'équipe du cinéma est composée de 4 agents. Le budget 2017 du Citéa s'élève à :

- Fonctionnement :
Dépenses 75 971,33 €
Recettes 117 798,83 €

- Investissement :
Dépenses 5 709,32 €
Recettes 3 409,00 €

Les tarifs

Plein : 6,50 €
Réduit : 5,50 €
- 14 ans : 4,00 €
Action Ciné : 3,50 €
Pass Famille : 3,50 €

Carnet abonnement 10 entrées :

- 16 ans : 35 €
Adultes : 50 €
Comité Entreprise : 37,50 €
Pass Famille : 35 €

Abonnement illimité 30 jours :
15 €

Evolution de la fréquentation du Citéa par tarifs

	Tarifs	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abonné adulte	4,50 €	1 878					
	5,00 €	3 315	4 166	3 913	3 520	3 750	3 242
Abonné CE	3,75 €	148	905	1 172	1 058	1 190	1 421
Abonné enfant	3,50 €	1 044	1 204	787	430	436	502
Abonné illimité (1/10/2014)	5,00 €			434	2 011	2 550	3 021
Abonné Pass Famille	3,50 €			325	412	535	516
Plein	5,50 €	1 373					
	6,50 €	1 954	2 821	3 452	2 546	2 571	2 601
Réduit	4,50 €	2 208					
	5,50 €	3 047	3 995	2 929	2 552	2 986	2 579
- 14 ans	4,00 €			1 791	1 058	1 720	1 709
Action ciné	3,50 €	744	2 362	1 722	2 033	3 392	2 954
Pass jeune	3,50 €	58	76				
Pass Famille	3,50 €		234	1 559	1 684	2 867	3 035
Gratuit		267	263	257	194	180	
Evènements spéciaux	10,00 €			57			
	7,00 €					86	193
	8,00 €			123		191	80
	4,00 €				74		
Ciné cool	4,00 €	349					
	4,50 €		386	172	158	165	130
Fête du cinéma	3,50 €	19	446	267			
	4,00 €				29	219	134
Printemps du cinéma	4,00 €						249
Groupe	3,50 €						1 621
Groupe	4,00 €						167
O.C.S	6,50 €						21
Sous total		16 404	16 858	18 960	17 759	22 838	24 175
Ecoles, collèges, lycées	2,50	7 336	5 175	6 986	7 587	8 207	8 396
TOTAL		23 740	22 033	25 946	25 346	31 057	32 571

Carnet abonnement 10 entrées

	Tarif	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Carnet - 16 ans	35 €	129	127	78	75	64	58
Carnet adultes	45 €	241					
	50 €	291	440	411	364	415	339
Carnet comité entreprise	37,50 €	52	125	143	116	129	205
Carnet pass famille	35 €		3	46	51	66	54
Abonnement de 30 jours	15 €			62	220	314	366
A partir du 01/10/2014							

Répartition du nombre d'entrées

NOMBRE DE FILMS	2016	2017
Français	155	148
Américains	107	91
Autres	62	79
Total	324	318
Répartition		
Grand public	262	270
Jeune public	62	48
Total	324	318
FREQUENTATION		
Français	12 660	13 056
Américains	8 233	8 260
Autres	1 945	2 657
Total	22 838	24 175
Répartition		
Grand Public	16 977	18 277
Jeune public	5 176	5 321
Opéras, ballets, concerts, théâtre	697	677
Scolaires	8 207	8 396
Total	31 957	32 571
MOYENNE/FILM	71	77

Fréquentation par événements spéciaux

	Nb entrées 2016	Nb entrées 2017
Ballets	86	126
Opéras	52	75
Théâtre	-	271
Concerts / humour	405	78
Expositions	154	27
TOTAL	697	577

Fréquentation des dispositifs Ecoles au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma

	Nb d'entrées 2016	Nb d'entrées 2017
Ecole au cinéma	5.456	5.832
- 10 écoles toulousaines et 13 écoles extérieures à Toul		
- Petite et grande section maternelle, CP, CE1, CE2		
- 37 séances, 7 films		
Collège au cinéma	2.306	2.221
- Collèges Valcourt, Croix Metz, Rigny et Gruber de Colombey les Belles		
- 11 séances, 6 films		
Lycéens et apprentis au cinéma	445	343
Lycées Majorelle, Vatelot et LPR		
- 9 séances, 3 films		

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE /

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/



Placée sous l'autorité d'un Directeur Général Adjoint, cette Direction se compose de 3 services :

- Education
- Sports
- Logistique

En outre, un agent chargé de la Politique de la Ville et de la coordination des dispositifs Enfance/Jeunesse relève également de cette Direction.

Le budget 2017 de la Direction se décompose ainsi :

- Fonctionnement :
Dépenses 809 604,01 €
Recettes 472 278,19 €
- Investissement :
Dépenses 46 999,48 €

Le Service Éducation



- Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de 15h30 à 16h30 (13 pôles)
- L'accueil périscolaire du soir, de 16h30 à 18h45 (8 pôles)
- La vente de tickets pour la restauration et la garderie
- Les pré-inscriptions scolaires
- Les dérogations scolaires
- L'élaboration du programme des NAP

Réalisations / faits marquants

- Construction d'une salle périscolaire à l'école primaire Saint-Evre pour la restauration scolaire et les accueils du matin et du soir.
- Organisation du spectacle « NAP EN SCENE » : préparé tout au long de l'année par les animateurs et les enfants des classes élémentaires, ce spectacle a été présenté à la Salle de l'Arsenal devant 300 personnes (enfants et parents)

Chiffres-clés 2017

- **1 879 enfants scolarisés dont :**
 - 1 470 en écoles publiques
 - 409 en écoles privées
- **2 053 repas hebdomadaires**
- **Fréquentation des NAP : 900 enfants / semaine**

Missions

Ce service, constitué de 61 agents et 18 vacataires, a pour mission de mettre en oeuvre la politique éducative sur la commune.

Ces agents interviennent dans plusieurs secteurs :

- Secteur technique : entretien des bâtiments publics et scolaires, déménagement de classes et montage de mobilier, petits travaux divers
- Secteur restauration : réception des repas, conditionnement, distribution
- Secteur périscolaire : organisation des NAP et des accueils périscolaires

- Secteur administratif et financier : relations avec le monde éducatif, mise en place de la politique scolaire de la collectivité, élaboration des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), élaboration du budget des 3 entités de la Direction, suivi budgétaire

Le service Education intervient en direction des 7 écoles maternelles et 6 écoles primaires de la Ville.

A ce titre, il gère :

- L'accueil périscolaire du matin, de 7h30 à 8h30 (7 pôles)
- Le service restauration dès la maternelle (9 pôles)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/

Le Service des Sports



Réalisations / Faits marquants

- Organisation du passage du Tour de France, sécurisation de la voirie, création du village sportif et animation par les ETAPS.
- Aide technique et logistique pour les diverses manifestations sportives : 10 km de Toul, Têtes de Rivière, Gala de Gymnastique, « Octobre Rose »...
- Remplacement des jeux de lumière de la Patinoire.
- Organisation des Trophées des Sports selon une nouvelle formule, avec des nominés dans chaque catégorie et le dévoilement du gagnant pendant la soirée.

Missions

Le service des sports met en oeuvre la politique sportive municipale avec une équipe de 22 agents répartis en différents secteurs :

- Secteur technique: entretien, gardiennage, suivi technique des infrastructures sportives, aide logistique à l'organisation d'événements sportifs municipaux et associatifs
- Secteur animation sportive : les ETAPS / OTAPS assurent l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les écoles primaires et maternelles de la Ville et apportent leur concours aux associations.

Ils initient les enfants de 7 à 14 ans à divers sports par la mise en place d'activités lors de chaque période de vacances scolaires (BOUGE TES VACANCES).

En partenariat avec le Centre Socio-Culturel, ils ont mis en place l'opération « SPORT et BIEN-ETRE » au profit des

personnes éloignées de la pratique sportive en proposant des activités adaptées à leurs possibilités.

Enfin, ils accompagnent des résidents des 3 résidences de personnes âgées dans le cadre du dispositif « MARCHES PLAISIRS ».

- Secteur administratif : suivi financier des subventions versées aux associations sportives, relation avec le secteur associatif, planning de travail des ETAPS/OTAPS, plannings d'occupation des équipements sportifs, organisation et mise en place d'événements sportifs municipaux (Trophées des sports, Forum des associations).

Ce service assure également :

- L'accueil du public
- L'orientation du public vers les associations sportives
- La gestion du patrimoine sportif municipal

Chiffres-clés 2017

- **140 h hebdomadaires de mise à disposition du personnel municipal pour les établissements scolaires, dans les gymnases ou les écoles (7 ETAPS/OTAPS - 13 établissements scolaires)**
- **550 h hebdomadaires de mise à disposition des infrastructures sportives au bénéfice des associations**

Le Service Logistique



Le service logistique, composé de 11 agents, est le service polyvalent par excellence. Il intervient au titre de nombreuses manifestations et à divers stades : préparation des évènements, présence lors du déroulement et enfin démontage des installations à l'issue des manifestations.

Missions

Les missions de ce service sont étendues. Elles regroupent :

- L'appui technique et l'expertise lors de la préparation des manifestations
- Le montage, démontage du matériel pour les manifestations de la Ville
- Les permanences lors de ces manifestations

pour s'assurer, sur le plan technique, de leur bon déroulement

- La gestion du matériel logistique et du parc électrique utilisé lors des manifestations : suivi des mises à disposition, entretien et renouvellement, vérification de la sécurité et du respect des normes pour les installations électriques
- La gestion technique et logistique de la Salle de l'Arsenal : mise en place des manifestations, présence lors des événements, entretien courant du bâtiment, éclairage et sonorisation scénique, catering, préparation des loges ...
- La mise en éclairage :
 - Mise en valeur du patrimoine et des bâtiments par la lumière de façon ponctuelle et permanente
 - Mise en place des

éclairages pour les manifestations (Halloween au Musée, cloîtres, manifestations à la salle de l'Arsenal telles que les Trophées des Sports ou les cérémonies)

- Les sonorisations des manifestations
- La gestion des pavoisements de la Ville
- La gestion des réceptions d'honneur : achats, mises en place, services, gestion de la verrerie (mises à disposition, nettoyage...)
- La présence lors des cérémonies patriotiques : sonorisation, pavoisement, service, réception d'honneur.

Réalisations / faits marquants

- Mise en scène, éclairage, sonorisation pour les Trophées des Sports.
 - Voeux aux agents et aux institutions, mise en scène de la cérémonie du 14 juillet ...
 - Appui logistique pour différents concerts et soirées : Turbul'ance, Tool's Rockers, Jardin du Michel...
 - Déménagement d'associations (Toul Accueil, associations installées dans l'ancienne école Paul BERT)
 - Permanences lors des manifestations et spectacles à la Salle de l'Arsenal : appui technique, logistique.
- Aujourd'hui le service fait profiter de son expérience en participant à la conception et l'organisation des différentes manifestations.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/ Le Service Politique de la Ville



Un agent a en charge la Politique de la Ville ainsi que la coordination des dispositifs Enfance/ Jeunesse.

Il est appuyé par un adulte-relais depuis janvier 2017.

POLITIQUE DE LA VILLE

Missions

Au titre de la Politique de la Ville, l'agent a pour missions de :

- Veiller à l'information des partenaires et des porteurs de projets,
- Apporter un soutien technique aux porteurs pour le suivi de leur projet,
- Instruire l'ensemble des dossiers de demande de subvention,
- Organiser les réunions du comité technique et du comité de pilotage.

Réalisations / Faits marquants

Recrutement d'un médiateur social en contrat Adulte-Relais à compter du 16 janvier 2017 accueilli dans les locaux du CSC sur le QPV (Quartier Politique de la Ville). Ses principales missions consistent à :

- Aller à la rencontre des personnes isolées sur le QPV (en lien avec le CSC et le CCAS)
- Accueillir et orienter le public et les habitants en s'appuyant sur le projet social du centre en lien avec l'équipe en place.
- Travailler en équipe dans le cadre du projet pluriannuel du Centre Socio Culturel.
- Informer et orienter les usagers sur l'accès aux droits : identifier et qualifier la demande et orienter vers les services ou les professionnels concernés
- Faciliter le dialogue entre services publics et usagers
- Lutter contre l'isolement : créer du lien avec les associations du quartier, mise en place d'activités, rencontres, ... à destinations des habitants.

- Rendre compte et rédiger une évaluation quantitative et qualitative des actions réalisées.
- Accompagner le Conseil Citoyen notamment sur la partie administrative.

Chiffres-clés 2017

- 29 dossiers déposés
- 24 dossiers acceptés
- Financement de 2 nouveaux porteurs
- 6 nouvelles actions

La dotation globale de l'État allouée au Contrat de Ville de Toul, au titre de la programmation 2017, s'élevait à 71 500 €. Ces crédits ont permis de soutenir actions et dispositifs mis en oeuvre par la Ville de Toul et les associations du territoire.

Récapitulatif 2017 des subventions accordées à la Ville au titre du Contrat de Ville :

ANNEE 2017				
	Projets		montants demandés	Montants accordés
TOUL	Chef de projet 2017	AR	4 000,00 €	4 000,00 €
TOUL	Café Itinérant	AR	2 000,00 €	1 000,00 €
TOUL	Projets participatifs	AR	4 000,00 €	2 000,00 €
TOUL	Changer d'air	AR	3 000,00 €	1 000,00 €
CCAS TOUL	Atelier Santé Ville	AR	6 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL			19 000,00 €	13 000,00 €
Pourcentages accordés par rapport aux montants demandés :				68,42%

Récapitulatif 2017 des subventions accordées au titre de la Politique de la Ville :

Dispositifs	Nombre de dossiers	CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires)
Contrat de Ville	24	71 500,00 €
Ville Vie Vacances (VVV)	4	5 000,00 €
Equipe de Réussite Educative (ERE)	1	50 000,00 €
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	2	12 000,00 €
Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI)	1	5 000,00 €
Postes Adultes Relais	4	76 096,08 €
TOTAL	36	219 596,08 €

Soit un total de 219 596,08 € perçu par la commune ou ses partenaires au titre de la Politique de la Ville dont 85 024,02 € pour la Ville de Toul.

Le Service Politique de la Ville



COORDINATION DES DISPOSITIFS ENFANCE/ JEUNESSE

Missions

- Assurer la cohérence des actions enfance jeunesse mise en place sur le territoire.
- Piloter le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en lien avec la CAF54
- Coordonner le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Réalizations / Faits marquants

- Lancement de la réflexion concernant la possibilité de retour à la semaine de 4 jours :
 - Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des familles ayant des enfants scolarisés.
 - Mise en place de conseils d'écoles extraordinaires en décembre 2017 pour choisir les rythmes scolaires à mettre

en œuvre dans les écoles publiques de Toul.

- Mise en place et signature d'un avenant au CEJ dans le cadre de la création du Lieu d'Accueil Parents-Enfants au Centre Socio-Culturel site Les Acacias.

Chiffres-clés 2017

Environ 192 709,58 € perçus ou à percevoir par la Commune et le CCAS au titre de l'année 2017 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, dont :

- Commune : 115 728,67 € correspondant à la Formation BAFA, aux accueils de loisirs, aux chantiers séjours ainsi qu'au poste de coordination
- CCAS : 76 980, 91 € correspondant à la Ludothèque, aux multi-accueils et au RAM

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

/

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. (Article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Etablissement Public Administratif, le CCAS est doté d'un organe délibérant propre, le Conseil d'Administration, ainsi que d'un budget propre.

Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres et d'un président, qui est le maire de droit.

Président :

Alde Harmand

8 membres issus du conseil municipal :

- Lucette Lalevée : élue Vice-Présidente par le CA
- Lydie Le Piouff
- Catherine Bretenoux
- Marie Viot
- Marie Gueguen
- Patrick Lucot
- Stéphanie Lagarde
- Etienne Mangeot

8 membres issus de la société civile avec la représentation de quatre catégories d'associations :

- André Rousseau, Club des Seniors de la Ville de Toul représentant les associations de personnes âgées et de retraités

- Jean Michel Lelièvre, Association des Paralysés de France, représentant les associations de personnes handicapées

- Jean Pierre Geny, Secours Catholique, représentant les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

- Michel Jorrot, ADMR Toulais Nord, représentant les associations familiales, proposé par l'UDAF

- Paulette Pogu, UNAFAM

- Pierre Bouchot, AEIM

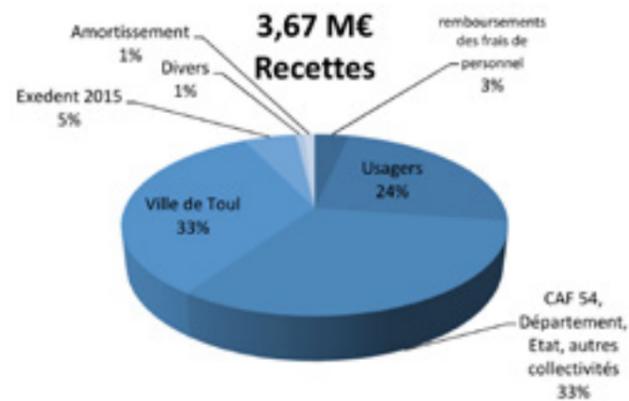
- Pierre Verdeau, Habitat et Humanisme

- Bahar Demirbas, infirmière

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois pour 37 délibérations. En voici quelques actes majeurs :

- Convention d'objectifs et de financement pour la Prestation de Service Unique dans les Maisons de la Petite enfance avec la CAF
- Convention d'objectifs et de moyens dans les résidences pour personnes âgées avec le Conseil Départemental
- Adhésion à l'Association AD2S (Accès aux Droits - Santé et Solidarité)
- Modification du règlement de fonctionnement du portage de repas à domicile
- Règlement du dispositif de sécurité 24h/24h dans les résidences autonomie
- Plan de réhabilitation des résidences pour personnes âgées : focus sur la résidence Crosmarie
- Charte pour l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité
- Convention pour l'exercice de la mission Prévention spécialisée avec le Conseil Départemental

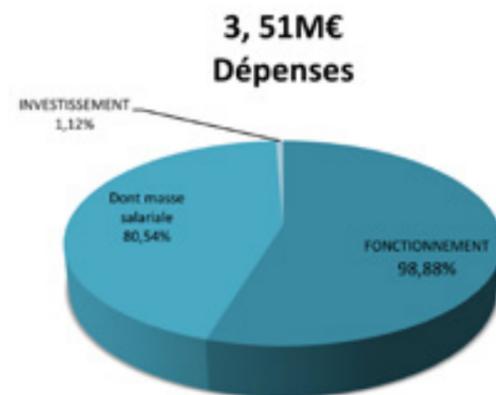
Le budget



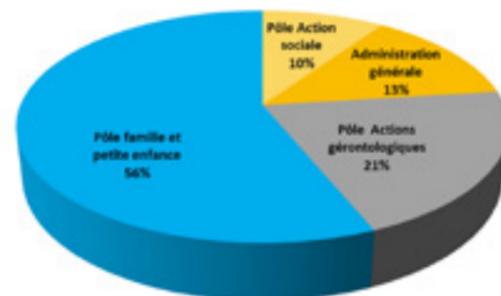
La subvention versée par la Ville de Toul représente 33% du total des recettes de fonctionnement perçues par le CCAS.

Les autres financeurs publics (CAF, Etat, Département, autres collectivités) représentent également 33%.

Les usagers représentent la troisième source de financement des activités du CCAS grâce aux activités tarifées (Maisons Petite Enfance, Résidences Autonomie...)



Répartition des dépenses 2017 des différents pôles du CCAS



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Les dépenses de fonctionnement représentent près de 99 % du budget avec une masse salariale pesant à hauteur de 80 %.

La part prépondérante des dépenses concerne le pôle famille et petite enfance en raison de la masse salariale nécessaire à l'encadrement des enfants accueillis au sein des établissements.

Les efforts d'investissement sont ciblés sur le renouvellement du mobilier et matériel des différents services.

Les dépenses liées à l'administration générale couvrent les frais dits de siège (direction, assurance, etc...).

Les moyens humains

En 2017, le CCAS comptait 68 emplois permanents dont 4 contractuels, 5 vacataires, 7 emplois d'avenir, 8 apprentis, 25 contractuels pour faire face à des besoins de remplacement ou d'accroissement temporaire d'activités.

Les emplois permanents se répartissent comme suit :

- Pôle administratif : 5 agents
- Pôle Famille et Petite enfance : 40 agents
- Pôle Action Sociale : 5 agents
- Pôle Actions Gérontologiques : 11 agents

Chiffres-clés 2017

- 6 630 mandats de dépenses
- 1 138 titres de recettes
- 1 276 factures enregistrées

Le Pôle Famille & Petite Enfance



→ Favoriser le bien être des jeunes enfants

→ Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle

→ Soutenir la parentalité

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Ces établissements répondent aux différents besoins des parents, selon le projet pédagogique de l'établissement et en conformité avec le projet éducatif local et sa charte éducative.

Ces structures sont des lieux de rencontres, de découvertes, d'échanges, de jeux et d'expérimentations. Elles concourent à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le CCAS gère deux EAJE multi-accueils : la Maison de l'Enfance Roger Rolin située sur la Ville Haute et la Maison de la Petite Enfance La Louvière sur la Ville Basse, chacune avec une capacité de 55 places soit 110 places au total.

Elles accueillent des enfants jusqu'à 4 ans de manière régulière et occasionnelle ainsi

que les enfants de 4 à 6 ans de façon occasionnelle.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Les structures sont fermées 4 semaines en été, 1 semaine pendant les vacances d'hiver en alternance.

Dans chacun des établissements, l'accueil s'organise dans 4 sections selon le développement psychomoteur et affectif des enfants.

Un des particularités de ces établissements est de proposer des repas adaptés préparés sur place par des cuisinières.

Développement Durable

Depuis 2016, des pratiques plus respectueuses de l'environnement sont mises en place dans les établissements :

- Les couches lavables :
 - La Maison de la Petite Enfance La Louvière : les sections des bébés et petits sont entièrement équipées en couches lavables. Bou' de nature, notre partenaire et fournisseur, poursuit son accompagnement.
 - La Maison de l'Enfance Roger Rolin : la section des bébés est équipée en

couches lavables pour les enfants volontaires.



- Les circuits courts :

Les établissements ont développé l'approvisionnement en circuit court. Les cuisines se sont approvisionnées prioritairement auprès de producteurs locaux. Un nouveau partenariat a démarré avec Les Vergers du Coteau pour les fruits, légumes et laitages, la Ferme de la Vau puis la Ferme des Gribaux pour la viande.



- Les produits d'entretien :

Les établissements utilisent des produits éco-certifiés pour l'entretien des locaux. Les plans de change sont nettoyés au vinaigre blanc.

La place des parents

A la Maison de la Petite Enfance La Louvière, après avoir réalisé un questionnaire de satisfaction auprès des parents en juin, qui s'est révélé très satisfaisant, nous avons fait le choix d'inscrire les parents dans le quotidien des enfants.

Chiffres-clés 2017

- Plus de 200 enfants accueillis
- 214 156 heures facturées

Une journée « portes ouvertes » a été réalisée le 30 Septembre. Plusieurs parents ont souhaité animer un atelier, d'autres partager un moment privilégié avec l'enfant ; le tout dans la bonne humeur, avec la présence de partenaires extérieurs.

Cette démarche permet de soutenir les parents dans leurs difficultés, de valoriser leurs compétences et de renforcer les liens dans les familles.

Parallèlement, La Maison de l'Enfance Roger Rolin a mis en place une réunion des parents qui a rencontré un vif succès : 25 familles sur deux sections moyens/grands. C'est le moment idéal pour les familles d'échanger et de poser des questions aux différentes équipes.

L'objectif est d'associer étroitement le parent à la vie en collectivité de son enfant, comment co-éduquer et participer quotidiennement à l'éveil, à l'épanouissement et au bien-être des enfants. Partager les valeurs et les pratiques professionnelles est une manière de construire ensemble une relation de confiance.

Thèmes abordés :

- L'accueil en collectivité : les atouts mais aussi les contraintes
- L'importance des transmissions
- Sieste, repas, doudous, relations, comportements, activités, et projets

Cette expérience a permis de

mettre en place un Atelier des Parents prenant sens dans le travail d'accompagnement à la parentalité. Un thème par trimestre a été proposé : comptines d'ici et d'ailleurs (turc, allemand, anglais, polonais), atelier de relaxation, de cuisine et de mise en place du potager...

Le Relais d'Assistants Maternelles Parents Enfants (RAMPE) La Ronde Toulouise

Le RAMPE la Ronde Toulouise assure une mission d'information tant en direction des familles que des professionnelles de la petite enfance et il propose un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Le RAMPE contribue à la professionnalisation des assistants maternels, lors de la mise en place de formations et de temps d'animations en direction des professionnels, des enfants et des parents.

Depuis l'année 2012, certaines communes ont adhéré au RAMPE (Ecrouves, Foug, Lucey, Lagny, Pierre la Treiche, Pagny Derrière Barine, Chaudeney sur Moselle, Choley Menillot Charmes la Côte, Domgermain, Villey le Sec ainsi que les communes de l'ex-Communauté de Communes d'Hazelle en Haye) portant à 21 le nombre de communes couvertes et à 313 celui des assistantes maternelles agréées (dont 286 en activité) bénéficiant du service.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, trois matinées d'éveil hebdomadaires ont été mises en place (mardi, jeudi & vendredi matin).



Chiffres-clés 2017

- 1 985 actions d'information de premier niveau (exercice du métier, recherche d'un mode d'accueil, droit du travail, contrat, convention collective...)
- 69 propositions d'emplois sur 128 ont abouti (47 demandes abandonnées ou sans réponse sur le mode de garde choisi par les parents)
- 254 rendez-vous, 737 appels téléphoniques, 1 813 courriels traités
- 150 matinées d'éveil collectives dont 12 en partenariat avec la Ludothèque
- 36 sorties à l'extérieur : (visites fermes, pompiers, médiathèque, piscine...)
- 18 assistantes maternelles parties en formation continue
- 63 assistantes maternelles différentes ont participé à une animation collective

Le Pôle Famille & Petite Enfance



La Ludothèque

Coffre à jouets fixe ou ambulant, permettant des rencontres, des découvertes, des rêveries, des partages...

2 sites : La Louvière et Les Acacias

4 axes de travail :

- Lieu d'accueil, de socialisation, de lien social
- Lieu de promotion de l'activité ludique
- Lieu d'animation
- Lieu de développement de compétences

Parallèlement aux horaires d'ouverture au public, la Ludothèque propose des rencontres et des animations avec plusieurs partenaires. Voici quelques projets phares :

• Lien social :

- IME/Maternelle St Evre/ Crosmarie/Médiathèque : rencontres à l'école en vue de créer une histoire animée, la mettre en scène et la présenter aux résidents de Crosmarie.
- Accueil et animations de matinées d'éveil des PMI Toul centre et Croix de Metz.

- Ateliers jeux à l'IME avec le groupe des grands ou des petits et les usagers du foyer Marie Paule Forestier.

- Projet Alpha-FLI (Français Langue d'Intégration) : utilisation du jeu de société comme moyen d'expression orale à destination des parents d'origine étrangère dont les enfants sont scolarisés au collège Croix de Metz.

- Projet Centre de Détention de Toul : animation jeux avec les détenus et les familles afin de maintenir le lien familial pendant la détention des papas.

• Scolaire/Jeunesse :

- Accueil écoles maternelles et primaires de Toul (accompagnement de parents obligatoire)

- Projet passerelles CM2/6^{ème} :

- Rencontres parents aux Acacias pour initiation aux jeux.
- Rencontres jeux parents/collégiens/élèves CM2 des écoles Sapinière/ St Mansuy/ PM Curie au collège.

- Participation au projet « Sacs à histoires »
- Projet jeux de société avec les collégiens qui participent au groupe « soutien scolaire » de l'association Mosaïque, chaque vendredi après-midi précédant les vacances scolaires.
- Personnes âgées :
- Animations jeux pour les 3 résidences autonomie.
- Petite Enfance :
- Partenariat Ludothèque/RAMPE : animations jeux et art plastique destinées aux assistantes maternelles et aux familles pendant les vacances scolaires et mise en place d'activités proposées par le RAMPE aux familles de la ludothèque pendant les heures d'ouverture du samedi.

Chiffres-clés 2017

- 1 574 heures d'ouverture au public
- 158 familles adhérentes
- 5 719 passages en ouverture public
- 2 261 passages dans le cadre d'accueil de groupes, écoles, IME, résidences ...

Actions transversales

Différentes actions sont communes au pôle famille et petite enfance, à savoir :

- Atelier Poterie pour les enfants de 2 à 3 ans des EAJE et les assistantes maternelles de la Ronde Toulaise, avec la présence d'un intervenant qualifié.
- Atelier musical : les enfants de 2 à 3 ans sont initiés à la musique une fois par mois depuis septembre 2016. Il est réalisé par une intervenante de la MJC de Toul.
- Baby-gym : les enfants sont encadrés par une professionnelle qualifiée de l'Espérance Gymnastique Toul qui propose des parcours psychomoteurs.
- Chasse à l'oeuf : 5^{ème} édition en 2017 d'un moment convivial permettant de faire connaître l'offre de service municipale petite enfance aux habitants du Tulois. La participation des professionnelles du pôle y est importante et un retour très positif est fait chaque année.
- Salon du livre et de la petite enfance : cette journée s'est déroulée le 14 octobre 2017, en partenariat avec la Médiathèque. Le personnel du pôle s'est impliqué par la mise en place de spectacles et d'ateliers, notamment au travers du livre et de ses bienfaits.

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Ce dispositif, inscrit dans la Politique de la Ville, vise à soutenir les enfants âgés de 2 à 16 ans, domiciliés et/ou scolarisés sur le quartier de la Croix de Metz, montrant des signes de fragilité.

Une équipe de réussite éducative intervient sur un champ d'actions large : scolaire, santé, loisirs, culture et parentalité. Elle a pour mission de mettre en place un parcours d'accompagnement éducatif personnalisé, construit avec la famille et prenant en compte la situation de l'enfant dans sa globalité.

En 2017, de nouvelles collaborations ont été mises en place :

- Opération « J'apprends à nager » en partenariat avec l'US Toul Natation
- Ateliers pédagogiques au Musée de Toul
- Séances de sophrologie et de relaxation
- Projet « Sac d'histoires », porté par l'association Mosaïque et le coordonnateur REP

Chiffres-clés 2017

- 25 sorties, 20 entrées
- 63 enfants différents accompagnés :
 - 20 enfants en activité d'ouverture culturelle
 - 36 enfants et adolescents en soutien scolaire individualisé
 - 17 enfants en accompagnement aux soins médicaux et paramédicaux
- 40 familles accueillies et suivies au cours de l'année 2017

Le Pôle Action Sociale



→ Répondre aux difficultés économiques et sociales des Toulousains

→ Améliorer l'accès aux droits

→ Favoriser l'insertion des personnes fragilisées

Secours d'urgence : les Chèques d'Accompagnement Personnalisé

Ces secours permettent d'accompagner des personnes dans le cadre d'une situation financière difficile afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins alimentaires et d'hygiène.

352 demandes (-16% par rapport à 2016) dont 271 accordées pour 255 familles.

Les demandes sont majoritaires sur le secteur

de la Ville basse (66 %) ; cette proportion reste identique depuis de nombreuses années. Les quartiers prioritaires (OPAH et Contrat de Ville) représentent 53 % des demandes.

Les motifs principaux sont l'attente de ressources (33 %), les dépenses exceptionnelles (23 %) et les difficultés budgétaires (10 %).

Les Bons d'essence

Ces secours permettent de soutenir une situation difficile ainsi que les démarches d'insertion professionnelle.

14 demandes dont 10 accords pour un total de 510 €.

Aides Sociales Facultatives

Ces aides ont pour vocation d'apporter une réponse à des difficultés financières

momentanées.

97 demandes d'aide financière ont été étudiées par la Commission permanente (+ 37 % par rapport à 2016).

71 dossiers ont été accordés. Ces demandes concernent principalement l'aide à l'énergie (46%) et l'équipement du logement (25 %).

Aides des autres organismes

En complément des aides alimentaires et financières du CCAS, le Pôle social a constitué 72 dossiers auprès d'autres organismes afin d'aider les familles. Cela concerne principalement les aides au logement (FSL et FSE).

RSA et Insertion

L'année 2017 a été marquée par un changement de convention avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

En effet, le CCAS est conventionné pour l'accompagnement de 80 bénéficiaires en parcours socioprofessionnel et 80 en parcours mobilisation sociale. Suivant le référentiel du Conseil Départemental, chaque bénéficiaire doit être rencontré à minima une fois par mois par son référent unique, ce qui représente une augmentation importante de la charge de travail.

Les accompagnateurs RSA ont dû se former à l'insertion professionnelle (élaboration de projets, formations professionnelles, techniques de recherche d'emploi etc.) et ils ont dû s'intégrer dans les instances partenariales.

L'accompagnement s'effectue sur la base d'entretiens individuels et par la mise en place d'actions collectives.

Chiffres-clés 2017

- 211 bénéficiaires suivis par le CCAS au cours de l'année.
- 144 personnes sont toujours dans le dispositif au 31 décembre 2017
- 230 contrats d'insertion réalisés.
- 1 323 entretiens réalisés
- 9 bénéficiaires suivis en 2017 sont sortis du dispositif suite à un emploi
- 5 bénéficiaires RSA ont suivi une formation professionnelle au cours de l'année 2017
- 31 bénéficiaires ont été en emploi au cours de l'année 2017 dont 19 toujours en emploi au 31 décembre 2017.

Accueil ponctuel et régulier

216 aides aux démarches administratives et à la constitution de dossiers.

50 familles accueillies pour des demandes ponctuelles.

23 accueils réguliers (gestion budgétaire, dossier de surendettement...).

Domiciliation

73 personnes ont été domiciliées au CCAS de Toul. Cela permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits.

Aide sociale légale

13 dossiers instruits (aides à l'hébergement personnes âgées/personnes handicapées versées par le CD).

Cartes de résident et regroupement familial

16 dossiers ont été instruits pour permettre au Maire de donner son avis sur la délivrance d'un titre de séjour à des personnes étrangères résidant à Toul.

Les actions collectives

Le Pôle Action Sociale propose des actions collectives en lien avec les partenaires :

- Famille à Energie Positive : sensibiliser les familles sur les économies d'énergie par le biais d'un défi : réduire de 8 % les consommations en énergie.

16 familles accompagnées : 16.2% d'économie d'énergie (19 555 kwh économisés, autant que la consommation de chauffage d'une maison en un an) ; 18.9% de CO2 rejeté en moins (soit 4 738 kg de Co2)

- Médecine Préventive : Permettre aux personnes en situation de précarité de réaliser un bilan de santé : 8 personnes présentes.

Rencontres partenariales

Le Pôle Action Sociale a développé son réseau de partenaires : ARELIA, Conseil Départemental, Service Social CAF, réunions partenariales site Malraux (4), Toul Habitat.

Rencontres CAF

Le Pôle Social rencontre toutes les 3 à 4 semaines un animateur de territoire CAF

pour débloquer des dossiers complexes. Ces réunions permettent également d'obtenir des mises à jour sur les prestations versées par la CAF : 13 réunions pour près de 200 dossiers allocataires complexes.

Le Réseau Toulousain de lutte contre les violences faites aux femmes

Ce réseau existe depuis 2006 et compte une trentaine de structures. Il a pour mission de participer, à travers des groupes de travail thématiques, à une coordination toujours plus efficace entre les partenaires et de proposer des actions adaptées à la diversité des problématiques rencontrées dans l'accompagnement des situations de violences conjugales.

Le réseau est co-animé par le CIDFF de Nancy et le CCAS de Toul.

- 3 réunions plénières ont eu lieu en 2017.

- 12 réunions en sous-groupe ont été organisées en 2017 (travail sur la journée de la femme, organisation de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, création de fiches réflexes).

- 2 grandes manifestations – 8 mars et 25 novembre



Le Pôle Action Sociale

L'Atelier Santé Ville

Répondre aux objectifs stratégiques de la politique de la ville mise en oeuvre au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

- SISM 2017 « Santé mentale et Travail » pour une seconde édition sur Toul : exposition de photos « Les temps modernes » et d'affiches sur le site André Malraux du 13 au 17 mars 2017. Plus de 70 visiteurs et de nombreux partenaires mobilisés (Mission Locale, Groupe Photo Malraux, LPR de Toul, CTPS de Toul, Centre socioculturel de Toul).

- « Rythmes de l'enfant » en partenariat avec le Réseau Parentalité de Toul, l'Education Nationale et le service d'accompagnement mutualiste Novamut : mise en place d'une action autour du sommeil.

Février 2017 : atelier de découverte sophrologie (7 parents – enfants CE1) et mobilisation de parents volontaires (4) pour continuer une démarche d'actions.

- « Santé Bien être » en partenariat avec le centre socio-culturel, l'association Femmes Relais et la Croix Rouge : mobilisation d'habitants autour d'un projet d'action communautaire.

Avec le centre socio-culturel et le Pôle Social : mise en place d'un atelier cuisine avec l'intervention d'une naturopathe (10 nov. : 12 participants), informations de prévention lors des Café des habitants sur le site Malraux (Mois Sans Tabac, Médecine Préventive).

- « Bien être et estime de soi » en collaboration avec le Pôle Gérontologique et l'association Brain Up sur le site Malraux. Atelier animé par une psychologue sous forme de groupe de paroles (mars – avril : 6 personnes retraitées)

Participation aux rencontres territoriales :

- Conseil Départemental – Conférence territoriale de développement social : participation au groupe de travail « Accès aux droits et aux soins »

- Etats généraux de Santé Terres de Lorraine - Elaboration de 2 Contrats Locaux de Santé.

Participation aux ateliers thématiques : Les Invisibles, Sport et Santé Bien être, Santé Alimentation, Addictions.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Pôle Actions Gérontologiques



La ville de Toul s'engage dans une nouvelle politique du bien vieillir et du vivre ensemble en adaptant ses structures et ses services afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des séniors.

Cette politique doit permettre aux aînés de la ville de :

- Garder une véritable place dans la cité au contact des autres générations et dans le respect de la différence,
- Exercer librement leur choix de vie quotidienne et rester acteur de celle-ci,
- Déterminer leur mode de vie pour une vieillesse épanouie et heureuse.

ACTIONS DE PREVENTION SANTE

- Aides financières pour le portage de repas à domicile :

Continuer à avoir une

alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral.

Faire livrer ses repas à domicile peut vite devenir un poste de dépense important pour une personne aux revenus modestes. C'est pourquoi, le CCAS de la Ville de Toul peut, sous certaines conditions, prendre en charge une partie des frais engendrés pour l'utilisation de ce service.

L'aide financière, variable en fonction des ressources du demandeur, peut atteindre 5 euros par repas.

Cette année le CCAS a conventionné avec 4 prestataires afin d'offrir aux bénéficiaires un large choix :

ADAPA, le fin plateau, ADMR et Age d'or service.

Chiffres-clés 2017

• 44 toulois bénéficiaires de cette aide

• Moyenne d'âge des bénéficiaires : 85 ans

• 5 444 repas livrés bénéficiant d'une aide financière

Le Pôle Actions Gérontologiques

- Plan canicule :

Activation du niveau 3 du plan canicule en 2017

Le CCAS a mis en place un plan canicule municipal à destination des personnes les plus fragiles. Le premier échelon du plan national canicule est automatiquement déclenché, le 1^{er} juin de chaque année. En place jusqu'au 31 août, il consiste en une « veille saisonnière ».

Le 20 juin 2017, le Préfet de Meurthe et Moselle a déclenché le niveau 3 « alerte canicule » qui correspond au niveau de vigilance orange de Météo France. Une prise de contact personnalisée, des visites et le déclenchement si nécessaire des secours ont été assurés auprès de l'ensemble des personnes inscrites sur le registre, par une équipe pluridisciplinaire compétente et chapeautée par notre responsable médico-sociale.

Chiffres-clés 2017

- 86 personnes inscrites sur le registre
- Plus de 150 appels téléphoniques

ACTIONS VISANT A FAVORISER LE LIEN SOCIAL, PREVENIR L'ISOLEMENT ET LA PERTE D'AUTONOMIE

- Service « Avec vous » :

Ce service permet à celles et ceux qui en ont besoin de garder leur mobilité en proposant une aide au transport accompagné. Ainsi,

les bénéficiaires du service peuvent être accompagnés à un RDV médical, à la banque, voir un(e) ami(e), faire des courses... Si cela s'avère nécessaire l'accompagnateur va chercher la personne chez elle, l'aide à s'habiller et à se rendre jusqu'au véhicule.

Depuis octobre 2016, un nouvel agent accompagne les séniors. Il impulse une nouvelle dynamique en proposant des sorties aux usagers (Marché de Noël, shopping, salon de thé) ou les invite à participer aux différentes animations dans les résidences ou sur la ville.

Chiffres-clés 2017

- 48 Toulousiens bénéficiaires de ce service
- 789 trajets effectués
- 4 872 kms parcourus

- Soutien au club des séniors de la Ville

Le club est un lieu de rencontre, de partage et de solidarité...Celui-ci participe ainsi grandement à lutter contre l'isolement social des séniors de la Ville.

Le club est toujours dans une dynamique positive. Son nombre d'adhérents ne cesse de croître : 216 en 2017 dont 155 Toulousiens.

La Ville et le CCAS le soutiennent dans son action : mise à disposition de deux agents, de salles dont le foyer Marie Paule Forestier et octroi de subventions.

- Repas et colis pour les séniors

Comme le veut la tradition, le CCAS de la Ville offre aux Toulousiens de plus de 70 ans un repas dansant.

Les séniors ne pouvant assister à ce repas se voient offrir un colis.

Chiffres-clés 2017

- 339 séniors présents au repas (317 en 2016)
- 768 colis distribués (674 en 2016)
- Cette action touche environ 60 % des séniors de plus de 70 ans

ACTIONS DE PREVENTION, VISANT A FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'AUTONOMIE

- Gym douce :

En partenariat avec l'association Siel bleu et le club des séniors, des séances de gym hebdomadaires, animées par un professionnel, sont proposées aux séniors de la ville. Elles visent à améliorer la condition physique, conserver l'équilibre et se détendre.

En 2017 le nombre de participants a augmenté : deux groupes d'une douzaine de personnes ont été constitués.

- Ateliers bien-être :

En partenariat avec l'association Brain-up, mise en place de 4 ateliers animés par une psychologue avec pour objectif de reprendre confiance et de gérer les troubles émotionnels causés par les aléas et les difficultés quotidiennes.

- Action « aidant-aidé » :

En partenariat avec Siel bleu, une animation gym douce adaptée est proposée à un couple d'aidant-aidé afin que ces personnes partagent un moment de plaisir et travaillent ainsi sur leur relation. Un éducateur sportif se rend au domicile des usagers avec l'objectif de leur apprendre des gestes liés à l'équilibre, la respiration, la relaxation, le stress post-chute etc...

4 couples sur Toul ont pu bénéficier de cette animation grâce à l'investissement de l'agent accompagnateur du service « Avec vous ».

- Organisation d'un forum à destination des aidants : « Et si aider un proche, c'était aussi prendre soin de soi » :

Il avait pour objectifs, de sensibiliser et rompre l'isolement des aidants familiaux, apporter des informations et des conseils et préserver la santé des aidants. Il s'est déroulé en 3 temps : pièce de théâtre, débat et témoignage et visite du forum.

Il a réuni près de 300 personnes dont 150 aidants.



Les Résidences pour Personnes Agées

« La liberté, chez soi, en toute autonomie et en toute sécurité ».

Le CCAS gère trois résidences autonomie, dont une avec un conventionnement APL.

Situées au cœur de la ville, les résidences accueillent des retraités valides et autonomes dont la moyenne d'âge est de 84 ans. Elles mettent à disposition 102 appartements en location et proposent des services et des animations, pour concilier convivialité et vie sociale.

Ces résidences sont désormais des espaces ressources, ouvertes aux séniors de la Ville depuis fin 2017. Dotées d'espaces d'accueil et de convivialité, elles ouvrent leurs portes aux retraités du quartier qui peuvent s'y rendre pour discuter, s'informer, prendre un café, faire une partie de cartes, ou même prendre un repas, participer à une activité (gym douce, sophrologie, art plastique...) ou à une sortie.

- Fonctionnement des résidences

Les trois résidences autonomie, placées sous la responsabilité de la Directrice Adjointe du CCAS, sont gérées par trois responsables avec chacune des missions transversales.

- La responsable de la résidence Douzain est chargée de la définition et de la mise en oeuvre du projet d'animation des 3 résidences.

- La responsable de la résidence Crosmarie, infirmière de formation, est chargée de la partie médicosociale (prévention de la perte d'autonomie, gestion des entrées et des sorties).

- La responsable de la

résidence Picquot est chargée de la gestion administrative et financière.

Leur temps de travail se décompose comme suit :

- 50% gestion de la résidence et accompagnement des résidents
- 25 % mise en oeuvre du programme d'animation en direction de leurs résidents
- 25% missions transversales

Elles sont assistées dans leurs tâches par quatre agents (dont une apprentie) qui ont en charge l'entretien des locaux et la restauration du midi et par un agent qui a la responsabilité technique de l'entretien courant des établissements.

Depuis janvier 2017, une personne est venue en renfort sur l'animation, soit 1/2 ETP. Elle transporte et accompagne les résidents lors des animations.

Projet d'actions de prévention et d'animation au sein des trois résidences

Le projet d'animation et les actions de prévention constituent le maillon essentiel du projet d'accueil. Ils sont construits en fonction des attentes et des besoins identifiés des résidents et au regard des missions de prévention de la perte d'autonomie attribuées aux résidences autonomie et reprises de manière plus précise dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen) signé avec le Conseil Départemental.

Le Pôle Actions Gérontologiques

Les besoins et les attentes des résidents sont recueillis par différents moyens :

- Les conseils de la vie sociale : 4 par an dans chacune des résidences.
- Des « groupes de paroles » : une fois par mois dans la salle commune, les responsables rencontrent les résidents qui le souhaitent pour recueillir leurs doléances, leurs avis.
- Des enquêtes de satisfaction (la dernière portait sur la qualité de la prestation de restauration)
- Le projet de vie. Ce nouvel outil est en cours de formalisation. Ainsi depuis Août 2016, il a été travaillé avec les nouvelles responsables de résidences une première partie : administrative, une deuxième partie : accompagnement au quotidien du résident (ménage, toilette...rythme, organismes...) et une troisième partie : projet de vie

Le projet animation et les actions de prévention sont construits par la responsable des animations en lien avec les deux autres responsables et les résidents, et sont ensuite évalués par les participants.

Il s'articule avec le projet de vie de chaque résident de manière à proposer des activités permettant de répondre aux besoins de chacun. Cette manière de travailler impose une dynamique dans l'accompagnement qui est régulièrement évalué.

Ainsi, les animations sont proposées par la responsable à l'ensemble des résidents mais surtout de manière individuelle, en fonction du projet de vie de chacun-e.

En 2017, le projet d'animation a particulièrement mis l'accent sur :

- **Le maintien ou l'entretien des facultés cognitives, sensorielles, motrices et psychiques avec la poursuite d'activités telles que :**
 - Le scrabble, en partenariat avec l'association de scrabble de Toul
 - Des lotos et des quizz
 - La chorale en partenariat avec « les lundis qui chantent »
 - La médiation animale en partenariat avec Servia médical, action financée dans le cadre de la conférence des financeurs
 - L'art plastique animé par une professionnelle et financé également dans le cadre de la conférence des financeurs
- **La nutrition et la diététique**

Sur l'année 2017, dans le cadre des actions d'éducation à la santé, les établissements ont proposé aux résidents :

- Une journée « Fête de la soupe ». L'objectif était de remettre les légumes d'antan à l'honneur.
- La visite de la cuisine centrale qui fournit les repas dans les résidences où le chef a pu aborder la conception des menus, l'équilibre alimentaire...

- **La mémoire**

La mémoire du résident est travaillée au fil de l'année sur des animations telles que le scrabble ou la chorale.

- **Le sommeil**

Sur l'année 2017-2018, une sophrologue intervient chaque semaine au sein des résidences

pour apprendre à se détendre et récupérer par le corps, réduire le niveau d'anxiété mais aussi apprendre ou réapprendre à respirer.

Le « bien dormir » en résidence se traduit également par un accompagnement au quotidien du résident afin de réduire ses sources d'inquiétudes et d'anxiété. Etre dans l'écoute est important.

- **Les activités physiques et sportives, l'équilibre et la prévention des chutes**

Le plan d'animation a mis également l'accent cette année sur l'activité physique adaptée avec :

- La « marche plaisir » : proposée chaque semaine aux résidents, elle est encadrée par deux éducateurs sportifs de la ville
- 40 séances d'ateliers équilibre animés par Siel bleu sur l'année 2017.
- Des séances de piscine proposées tous les mois.

- **Bien être et estime de soi**

Un atelier a été construit avec le lycée professionnel Camille Claudel autour des soins du visage et de l'onglerie.

- **Développement du lien social, repérage et prévention des difficultés sociales et de l'isolement social**

La richesse de la programmation culturelle de la Ville permet d'encourager le résident à sortir et à s'intéresser à son environnement social.

De nombreux services de la Ville travaillent en partenariat avec les résidences pour leur permettre de bénéficier de

parenthèses culturelles,

- **Sensibilisation à la sécurisation du cadre de vie et repérage des fragilités**

Dans le cadre de la prévention des chutes, un atelier d'éducation thérapeutique a été créé et animé par notre responsable médico-sociale. Animation collective dans un premier temps puis individuelle, cet atelier avait pour objectifs de savoir reconnaître les facteurs de chutes, dépister les personnes vulnérables au risque de chute, adapter des mesures préventives et éviter les récidives.

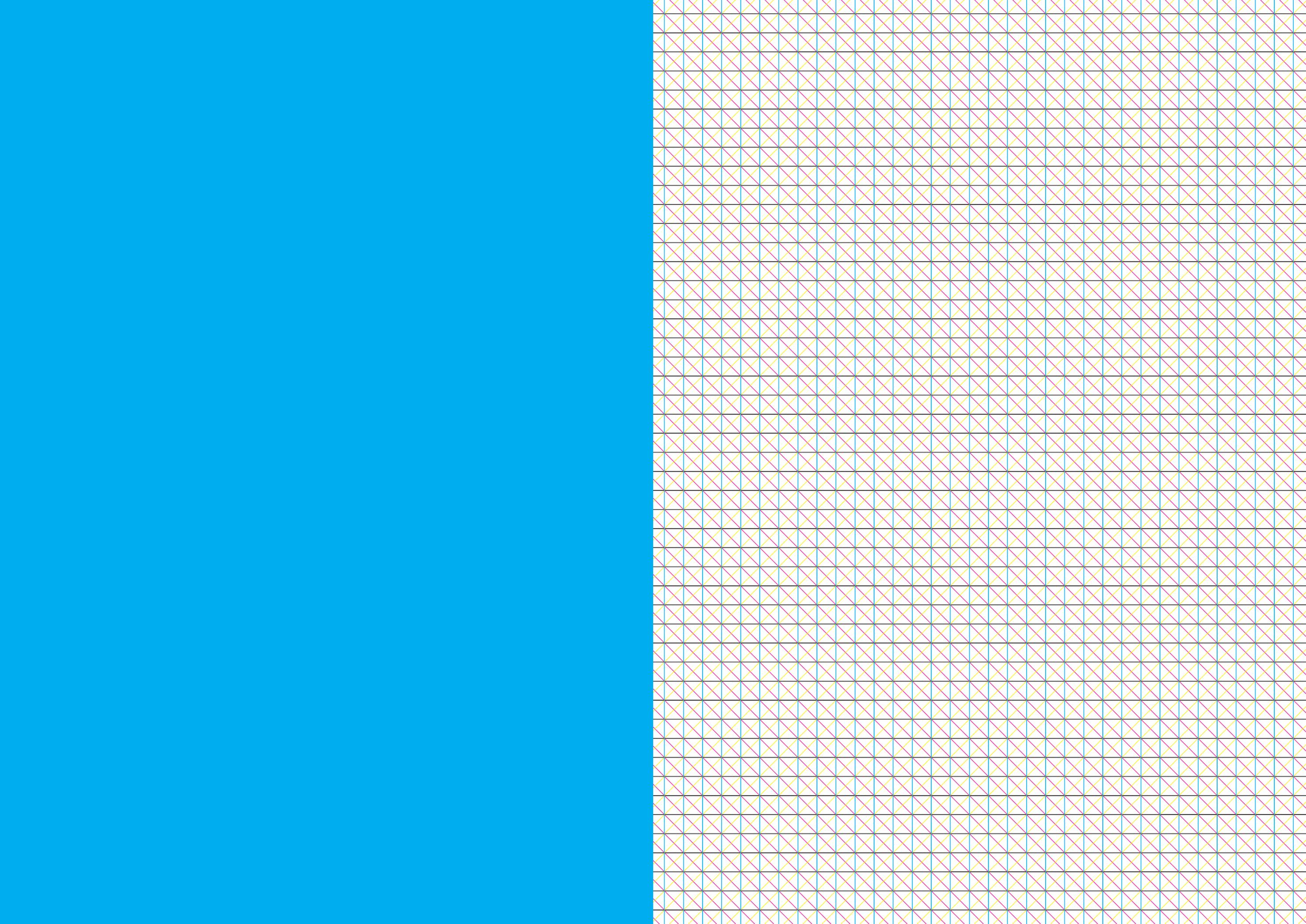
Programme de réhabilitation des trois résidences

Un vaste plan de réhabilitation pluriannuel des trois résidences est en cours.

Cette réhabilitation comprend l'isolation thermique extérieure, la rénovation électrique de l'ensemble du bâtiment, la réhabilitation des salles de bain et des cuisines, ...

Les résidents devront quitter provisoirement leur logement lors des travaux. Selon la situation de chacun, ils pourront lors de cette période être relogés dans leur famille, en EHPAD ou dans une autre résidence. Une vacance des logements a été organisée dans ce sens.







Hôtel de Ville
13 rue de Rigny
BP 70319
54201 Toul Cedex

Tél : 03.83.63.70.00
Fax : 03.83.63.70.01

contact@mairie-toul.fr

www.toul.fr

www.facebook.com/Villedetoul